

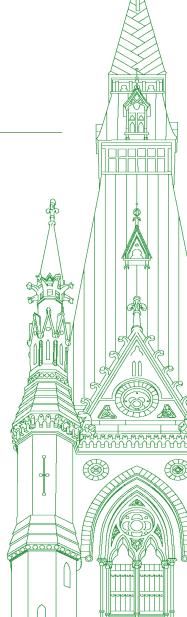
44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des ressources naturelles

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 072 PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le mercredi 20 septembre 2023



Président: M. John Aldag

Comité permanent des ressources naturelles

Le mercredi 20 septembre 2023

(1630)

[Traduction]

Le président (M. John Aldag (Cloverdale—Langley City, Lib.)): Bonjour à tous. La séance est ouverte.

Bienvenue à la 72^e réunion du Comité permanent des ressources naturelles. Nous reprenons aujourd'hui notre étude des plans du Canada en matière d'énergie propre dans le contexte de la transformation de l'énergie en Amérique du Nord. Nous siégerons ensuite à huis clos pour discuter brièvement des travaux du Comité vers la fin de la réunion.

Bienvenue à tous nos invités.

Je souhaite la bienvenue à M. Mousseau, qui est ici en personne, et à tous nos invités en ligne.

Brièvement, pour tous ceux qui ont fait des tests de son, j'espère que la technologie tiendra le coup et que tout ira bien. Il nous manque un témoin qui avait confirmé sa présence. De toute évidence, la vérification du son n'a pas été faite. Nous essayons de savoir ce qu'il advient de ce témoin. Nous allons entendre les déclarations préliminaires de tous les autres témoins. Si le témoin manquant apparaît, nous devrons peut-être suspendre la séance pendant une minute pour procéder au test de son. Nous reprendrons ensuite nos travaux, entendrons ses déclarations préliminaires et passerons aux séries de questions et réponses. Si nous ne pouvons pas entrer en communication avec ce témoin, nous continuerons simplement avec ceux d'entre vous qui ont réussi à se joindre à nous.

J'ai deux ou trois petites choses à dire à tous ceux qui témoignent pour la première fois devant le Comité. Veuillez attendre que je vous donne la parole en vous nommant avant de prendre la parole, et adressez vos commentaires à la présidence, même si je suis assez souple à ce sujet afin que vous puissiez avoir un peu de latitude pour parler aux membres. Si vous participez par vidéoconférence, cliquez sur l'icône de microphone pour activer votre micro, et veuillez le mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Pour ceux qui sont dans la salle, il y a des gens qui contrôlent les microphones, mais cela ne peut se faire à distance.

Des services d'interprétation sont offerts à ceux qui utilisent Zoom. Si vous n'en avez pas été informés, au bas de votre écran, vous avez le choix entre le parquet, l'anglais ou le français. Vous pouvez choisir d'entendre les intervenants dans la langue qu'ils emploient ou l'interprétation en choisissant l'anglais ou le français. Votre oreillette vous permettra de capter le canal désiré.

La séance étant ouverte, les captures d'écran et les photos ne sont pas autorisées.

Conformément à notre motion de régie interne, j'informe le Comité que tous les participants à distance ont effectué les tests de connexion requis avant la réunion. Merci à chacun d'entre vous de l'avoir fait.

Je souhaite maintenant la bienvenue à nos invités. Comme je l'ai indiqué, avec nous dans la salle se trouve Normand Mousseau, professeur de physique à l'Université de Montréal et directeur scientifique à l'Institut de l'énergie Trottier, de Polytechnique Montréal. Nous accueillons également Robert Saik, agrologue professionnel d'AGvisorPRO Inc.; Gil McGowan, président de l'Alberta Federation of Labour; Raphael Gaudreault, chef des opérations chez Arianne Phosphate Inc.; et Daniel Lashof, directeur pour les États-Unis à l'Institut des ressources mondiales. Nous espérons pouvoir entendre Zsombor Burany, directeur général de BioSphere Recovery Technologies Inc.

Voilà notre groupe de témoins pour aujourd'hui.

Chacun d'entre vous disposera de cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire. Nous passerons ensuite aux séries de questions et de réponses.

Je vais essayer d'utiliser un carton jaune pour vous signaler qu'il ne vous reste que 30 secondes. Lorsque je vous montre le carton rouge, le temps est écoulé. Ne vous arrêtez pas au milieu d'une phrase, mais terminez votre réflexion. Nous passerons ensuite au prochain intervenant, parce que le temps file assez rapidement.

Sur ce, je vais suivre l'ordre qui figure sur ma feuille. Nous commencerons par le témoin qui se trouve dans la salle, M. Mousseau.

Je vous cède la parole pour votre déclaration préliminaire de cinq minutes. La parole est à vous.

• (1635)

[Français]

M. Normand Mousseau (professeur de physique, Université de Montréal, et directeur scientifique, Institut de l'énergie Trottier, Polytechnique Montréal, à titre personnel): Merci, monsieur le président.

Mesdames et messieurs les députés, je vous remercie de m'avoir invité à participer aux travaux du Comité permanent des ressources naturelles. Vous pourrez trouver des détails à mon sujet et sur l'Institut de l'énergie Trottier dans le mémoire que je vous ai transmis. Notre travail concerne la transition énergétique et la façon d'appuyer les gouvernements pour l'atteinte des objectifs climatiques.

La loi sur la réduction de l'inflation adoptée en 2022 par les États-Unis a créé une pression sur le gouvernement canadien, qui a tenté d'y répondre dans le dernier budget, entre autres. En parallèle à cette réponse, le Canada progresse sur son propre programme climatique. Le gouvernement a notamment déposé il y a quelques semaines un projet de réglementation visant à réduire d'ici 2035 les émissions de gaz à effet de serre associées à la production d'électricité. De plus, on attend sous peu une autre réglementation qui devrait imposer un plafond d'émissions à l'industrie des combustibles fossiles.

Il est important d'agir sur des approches purement canadiennes; on ne peut pas simplement se contenter de copier la politique américaine. D'une part, le Canada n'a pas les mêmes structures politiques et économiques que son voisin. D'autre part, la taille de l'économie canadienne fait qu'on ne peut pas « tirer aussi large » que les États-Unis. Il est donc important de cibler là où sont nos forces, afin d'avancer sur le plan de la décarbonation du Canada et de l'atteinte de ces cibles climatiques.

À mon avis, le gouvernement fédéral doit être beaucoup plus proactif et ne pas se contenter de donner d'importantes subventions à des investisseurs étrangers qui apportent leur savoir-faire et leur propriété intellectuelle. En effet, il doit aussi soutenir les domaines du Canada permettant de développer des technologies, un savoir d'intégration et des approches exportables, dans un contexte où la transition énergétique doit aussi donner la capacité financière de faire le travail.

On a donc besoin d'approches stratégiques structurantes, qui visent le développement de solutions de décarbonation, de solutions à l'échelle, et pas simplement des projets pilotes, comme on en voit trop souvent. On a besoin de mettre en place une approche intégrée.

Plusieurs secteurs ne sont pas très développés, même sur le plan de la réflexion. Je vais en mentionner quelques-uns. Le premier est évidemment une vraie politique de décarbonation du bâtiment. Cette politique est essentielle. Le Canada est un pays froid, et la décarbonation du bâtiment implique la sortie du gaz naturel, mais aussi l'électrification et d'autres technologies lourdes, qui demandent des savoir-faire d'intégration pour ne pas faire exploser les réseaux électriques et être capable de gérer les pointes de consommation.

Comme le Canada est un pays froid, on pourrait développer un savoir-faire d'intégration des technologies et de gestion des pointes et d'autres éléments connexes. Ce savoir-faire serait exportable dans le nord des États-Unis et dans d'autres pays froids. Il faut s'y attaquer. Au Canada, la diversité des ressources énergétiques signifie qu'on pourrait développer un portefeuille de solutions intéressantes qui pourraient être portées par certaines industries.

On doit aussi faire face à une reconfiguration importante du secteur automobile, dans lequel l'électrification des véhicules va provoquer des pertes d'emplois. Il faut être capable d'utiliser le savoirfaire des gens pour aller de l'avant et adopter des politiques qui vont requalifier ou ramener ces travailleurs dans des domaines cruciaux pour le Canada. Selon moi, un de ces domaines est la construction d'infrastructures. Je ne suis pas spécialiste en la matière, mais la transition énergétique va demander des investissements massifs en infrastructures, que ce soit en électricité, en transport en commun ou autres. Or, le Canada est assez mauvais sur le plan de la productivité en matière d'infrastructures. Je pense qu'il y aurait lieu d'avoir un effort ciblé; on doit se doter d'une vraie stratégie pour faire baisser les coûts d'infrastructures et accélérer le déploiement de ces dernières. Une partie de cela pourrait passer par la

préfabrication, entre autres dans le secteur du bâtiment et celui des infrastructures routières. En développant une telle industrie manufacturière liée aux infrastructures, on pourrait appuyer le secteur automobile.

Pour ce qui est du secteur de l'électricité, on doit grandement augmenter la production d'électricité au Canada. Les coûts sont immenses. On a donc aussi besoin de développer des stratégies visant à améliorer la productivité en lien avec le déploiement de ces infrastructures.

● (1640)

Beaucoup d'autres secteurs potentiels pourraient être utilisés, mais, quand on parle de décarbonation, il faut sortir des approches ou des secteurs traditionnels de production d'électricité pour aller vers la demande énergétique. Là, il y a beaucoup d'endroits où le Canada pourrait se positionner en amont de ses partenaires tout en accélérant la transition énergétique.

Merci.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie. Il y aura du temps pour d'autres explications après les exposés.

Je suis toujours désolé de devoir obliger les gens à terminer leurs observations à mi-chemin.

Nous allons maintenant entendre Robert Saik.

Je crois comprendre, monsieur Saik, que vous devez partir à 18 heures. Nous entendrons donc votre déclaration préliminaire. Les membres du Comité qui ont des questions à poser à M. Saik doivent savoir qu'il nous quittera à 18 heures.

Notre dernier témoin se joint maintenant à nous. Pour ceux qui sont ici, nous sommes prêts à entendre votre déclaration préliminaire. Nous suspendrons ensuite brièvement la séance pour procéder à la vérification de la qualité. Après les déclarations préliminaires, nous passerons aux questions.

Monsieur Saik, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Robert Saik (agrologue professionnel, AGvisorPRO Inc.): Bonjour.

En ce qui concerne l'énergie propre et verte, sachez que j'ai étudié en agriculture et en agronomie. J'ai créé une très grande entreprise d'experts-conseils et l'une des premières sociétés d'échange de crédits de carbone en Amérique du Nord.

L'an dernier, le Canada a produit environ 27 millions d'acres de blé et 22 millions d'acres de canola. Pour ce qui est du canola, qui contient environ 40 % d'huile et dont le taux d'extraction est de 90 %, nous pourrions convertir chaque tonne d'huile de canola en 360 litres de biodiesel. Pour chaque tonne de blé de printemps Canada Prairies, qui est un type particulier de blé qui est produit ou cultivé pour l'industrie de l'éthanol, nous pourrions extraire environ 425 litres d'éthanol. Placé dans le contexte de la possibilité pour le Canada de produire plus de cultures — et je sais qu'il y a toujours un compromis à faire entre les cultures qui serviront d'aliments et celles qui serviront de carburant —, le Canada recèle un grand potentiel pour augmenter sa production afin de répondre au nouveau marché des biocarburants.

L'an dernier, notre rendement moyen pour le blé était de 51 boisseaux par acre, alors que notre rendement moyen pour le canola était d'environ 40 boisseaux par acre, soit environ une tonne l'acre.

Les Canadiens ont beaucoup de possibilités de produire plus de cultures qui peuvent alimenter l'industrie des biocarburants. Cependant, il faut modérer les politiques compensatoires, comme une réduction perçue des émissions d'oxyde de diazote. L'objectif est noble, mais si on l'atteint au moyen d'une réduction absolue des engrais, on nuira considérablement à la capacité des agriculteurs de combler les besoins en biocarburants. En outre, l'effet d'une réduction absolue de 30 % des engrais pour atteindre la cible d'émissions d'oxyde de diazote serait de 0,000028 de 1 % dans l'économie mondiale des gaz à effet de serre.

En agriculture, l'occasion s'offre à nous d'augmenter cette production et d'accroître les rendements, en consacrant une partie de notre production à l'économie des biocarburants. Les surplus, comme les écales d'avoine, pourraient aussi être utilisés dans la biomasse. On peut utiliser les écales résiduelles de l'avoine pour les brûler très proprement dans les fournaises de digestion de la biomasse.

L'idée que le Canada pourrait être propre et écologique est vraiment importante. Nous affichons certains des quotients d'impact environnemental les plus faibles sur le plan de la quantité d'intrants que nous utilisons pour produire nos cultures, et nous avons certains des taux de culture sans labour les plus élevés sur Terre. Nous figurons ainsi parmi les meilleurs agriculteurs de la planète au chapitre de la conservation.

Pour être propres et écologiques, faisons de l'agriculture une partie de la solution afin de relever ce nouveau défi auquel nous sommes confrontés.

• (1645)

Le président: Merci.

Vous n'avez pas utilisé tout votre temps. C'est excellent. Je vous remercie.

Nous allons maintenant passer à M. McGowan.

Si vous êtes prêt, vous disposez de cinq minutes. La parole est à vous.

M. Gil McGowan (président, Alberta Federation of Labour): Je vous remercie.

Il y a presque exactement un an, une coalition de syndicats de l'Alberta représentant des milliers de travailleurs albertains des secteurs du pétrole et du gaz, de la construction, de la fabrication et de l'entretien industriel a publié un plan d'action pour notre économie provinciale intitulé *Skate to Where the Puck is going*. Ce qui a motivé notre coalition et la rédaction du rapport, c'est la prise de conscience décourageante du fait que des changements s'en viennent dans notre économie provinciale, que cela nous plaise ou non.

En tant que dirigeants et défenseurs des travailleurs, nous avons décidé qu'il valait mieux se préparer au changement que de nous laisser dépasser. Plus précisément, nous avons décidé qu'il valait mieux se préparer à saisir les nombreuses occasions associées à l'accélération rapide de la transition énergétique mondiale que de faire l'autruche et d'être laissés derrière alors que le reste du monde va de l'avant.

Notre rapport énumère les possibilités qui s'offrent dans des domaines comme l'hydrogène, les minéraux critiques, l'électricité, le logement, les transports, la rénovation des bâtiments, l'agroalimentaire et l'énergie renouvelable, mais contient également des suggestions sur la façon d'assurer un avenir à notre secteur pétrolier et gazier dans un monde en décarbonisation, notamment en aidant le secteur à se tourner vers la production de matières premières pour les matériaux plutôt que pour les carburants.

Ce qui est peut-être le plus important, c'est que nous avons conclu que le déni n'est pas un plan et que les retards ne sont pas dans l'intérêt des travailleurs que nous représentons. Voilà pourquoi nous sommes enchantés que votre comité examine de près la loi sur la réduction de l'inflation de l'administration Biden.

Dans son rapport, notre coalition fait valoir que l'Alberta ne pourra suivre l'ampleur, la portée et le rythme de la transition énergétique mondiale en cours que si nos gouvernements fédéral et provinciaux adoptent le concept de politique industrielle gouvernementale dans l'intérêt public. Nous indiquons que nous devons réorienter notre économie vers les possibilités qu'offre l'économie à faibles émissions de carbone, ajoutant que nous ne pouvons pas attendre que le marché le fasse lui-même. Nous devons suivre les leçons de l'ancien premier ministre de l'Alberta, Peter Lougheed, qui a utilisé la politique industrielle gouvernementale pour créer de nouvelles industries et offrir des décennies de prospérité quand il a constaté que le pétrole et le gaz traditionnels se tarissaient dans les années 1970.

Nous arguons que nos gouvernements provinciaux et fédéral doivent assortir leurs belles paroles d'investissements, car la politique industrielle ne fonctionne que lorsqu'elle est financée avec des sommes impressionnantes. Mais ce qui est peut-être le plus important, c'est que les travailleurs doivent être de la partie quand des décisions sont prises au sujet de la politique industrielle et que le financement de cette politique doit s'accompagner de conditions pour veiller à ce que l'argent aille réellement aux travailleurs, aux entreprises et aux communautés du Canada.

Avec sa loi sur la réduction de l'inflation, l'administration Biden a pris toutes ces mesures pour l'économie américaine et les travailleurs américains. La Loi est maintenant en vigueur depuis plus d'un an et s'est révélée un succès sans équivoque à tous les égards. Elle a permis de créer des centaines de milliers d'emplois, d'investir des centaines de milliards de dollars et de mettre l'économie américaine sur la voie de la réussite dans un monde en rapide évolution.

Pour les décideurs canadiens, la question n'est pas de savoir si nous devrions ou non suivre cet exemple; évidemment que nous devrions le faire. La vraie question est de savoir comment nous pouvons relever la barre et faire encore mieux.

La bonne nouvelle, de notre point de vue, c'est que le gouvernement fédéral a reçu le message. Dans son dernier budget, il a affecté plus de 80 milliards de dollars à des mesures incitatives semblables à celles que contient la loi américaine de réduction de l'inflation. Il a également eu la sagesse d'offrir aux travailleurs une place à la table et d'assortir le financement de conditions semblables à celles que prévoit la loi sur la réduction de l'inflation pour s'assurer que les travailleurs et les collectivités du Canada bénéficient des investissements.

La mauvaise nouvelle, selon nous, c'est que les politiciens conservateurs, tant en Alberta qu'à Ottawa, ont au moins implicitement rejeté la logique de la loi sur la réduction de l'inflation, et font fi de ses réussites évidentes ou les rejettent du revers de la main. Comment expliquer autrement la décision du gouvernement du Parti conservateur uni de l'Alberta d'imposer un moratoire sur les investissements dans les projets d'énergie renouvelable, un moratoire qui met en péril 33 milliards de dollars d'investissements et 22 000 emplois? Comment expliquer autrement l'hésitation des conservateurs fédéraux à seulement discuter de la loi sur la réduction de l'inflation et encore plus à admettre ses réalisations évidentes?

Je suis ici aujourd'hui au nom des travailleurs de l'Alberta pour dire que cela doit cesser. Nous avons, en la loi sur la réduction de l'inflation, un modèle de politique qui fonctionne. Il faut que nos élus cessent de faire passer la politique avant l'intérêt public.

Je vous remercie beaucoup. Je suis impatient de participer à la discussion.

(1650)

Le président: Merci beaucoup de votre déclaration préliminaire.

J'accorde maintenant la parole à M. Gaudreault, qui dispose de cinq minutes.

La parole est à vous quand vous serez prêt à commencer.

[Français]

M. Raphaël Gaudreault (chef des opérations, Arianne Phosphate inc.): Merci beaucoup.

Arianne Phosphate est une société minière dont le siège social est situé à Chicoutimi, développant un projet de production de phosphate au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Notre société est propriétaire du gisement de phosphate du Lac à Paul, un projet complètement autorisé et prêt à être construit, situé à 200 kilomètres au nord de la ville de Saguenay. L'actif est l'un des plus grands gisements non développés au monde, capable de produire un concentré de phosphate respectueux de l'environnement. En raison de sa haute pureté et de sa faible teneur en contaminants, le phosphate d'Arianne peut être utilisé pour produire des engrais et il a des applications spécialisées, notamment dans l'alimentation, l'alimentation animale et la production de batteries au lithium-fer-phosphate.

Nous prévoyons construire une mine à ciel ouvert, une usine de traitement du minerai et un port en eau profonde, en plus de faire la mise à niveau de 240 kilomètres de chemin forestier pour l'expédition annuelle de nos 3 millions de tonnes de concentré de phosphate. En pleine exploitation, l'entreprise aura besoin d'environ 375 employés.

Le phosphore est un élément clé en agriculture, étant donné qu'il ne peut être substitué, le rendant indispensable au développement des cultures. Son apport influence le développement des racines et procure une résistance accrue aux sécheresses. Les récentes perturbations dans la chaîne d'approvisionnement mondiale, résultant de l'application de quotas d'exportation par la Chine et la Russie, ont été amplifiées par la situation en Ukraine. Conséquemment, le prix de vente a considérablement augmenté. La plupart des pays importateurs ont dû revoir leur stratégie d'approvisionnement, mettant en évidence la faiblesse de la chaîne.

Le Canada n'est plus un pays producteur de phosphate depuis 2013, à la suite de la fermeture de la mine d'Agrium, maintenant

Nutrien, située à Kapuskasing. Nous sommes donc dépendants à 100 % d'importations provenant principalement des États-Unis, eux-mêmes un pays importateur net. La performance de l'économie des Prairies canadiennes est donc présentement dépendante de notre capacité à nous procurer outre-mer un produit dont nous pourrions en fait être un exportateur.

Les clients potentiels d'Arianne Phosphate sont situés partout dans le monde. Par contre, la situation géographique de notre société et son accès à la voie maritime qu'est le Saint-Laurent représentent un avantage compétitif pour desservir les marchés de l'Europe de l'Ouest, de la côte Est et du secteur du golfe des États-Unis, ainsi que le Canada. Ces marchés sont particulièrement intéressants, étant donné qu'il s'agit de marchés d'importation de produits phosphatés montrant une croissance constante de leur utilisation dans les domaines traditionnels des fertilisants. Cependant, les projections de la demande pour les applications technologiques telles que la fabrication de batteries montrent des besoins dépassant de loin la capacité de production actuelle.

En ce sens, la présente étude du Comité est très importante pour l'industrie du phosphate canadien et pour Arianne. C'est une occasion pour le Canada de se démarquer par un produit d'avenir qui répond à deux besoins planétaires, soit l'emploi de fertilisants pour améliorer la productivité alimentaire et le développement d'une industrie manufacturière de batteries au lithium-fer-phosphate qui s'inscrit dans la transition énergétique planétaire.

Bien que le phosphore soit un élément abondant sur la Terre, sa répartition géographique le rend très vulnérable du point de vue de la sécurité d'approvisionnement, la majorité des réserves mondiales étant concentrées en Afrique du Nord et en Chine. Il faut aussi noter que, sur le plan de la qualité, les concentrés produits dans ces pays sont de beaucoup inférieurs à celui présent au Canada. Notre phosphate est d'origine ignée, et non sédimentaire, ce qui permet d'obtenir un concentré d'une pureté beaucoup plus élevée et exempt, en pratique, de métaux lourds ou d'éléments radioactifs. C'est très important pour l'utilisation qu'en fait l'industrie des fertilisants, mais ce l'est encore plus pour la fabrication de batteries. En effet, seule une portion limitée des réserves mondiales de phosphate permet de produire un acide phosphorique qui pourra satisfaire aux spécifications techniques des fabricants de batteries.

[Traduction]

À l'heure actuelle, presque toute la capacité de production mondiale de cathodes lithium-fer-phosphate, ou LFP, s'effectue en Chine. Le phosphate utilisé pour produire ces cathodes provient aussi de l'intérieur, puisque la Chine est autosuffisante en phosphate. Cela signifie que si les cathodes LFP continuent d'être produites principalement en Chine à long terme, les matières premières qui sont utilisées dans leur production continueront de provenir de ce pays. Pour réussir, les constructeurs automobiles occidentaux devront réduire leur dépendance aux matériaux de la Chine et s'approvisionner localement en matières premières et en intrants, notamment pour l'acide phosphorique purifié.

• (1655)

[Français]

Le Canada a un rôle à jouer pour concrétiser son avantage stratégique sur le phosphore. Il est décevant de constater que, présentement, cet élément d'avenir ne s'inscrit pas dans la Stratégie canadienne sur les métaux critiques.

De plus, le gouvernement mise beaucoup sur l'exploration minière, mais peu de projets miniers se réalisent au pays. Plusieurs raisons sont en cause, notamment les délais trop longs et la réglementation importante, mais aussi le peu de soutien quant au développement des infrastructures requises pour développer les mines.

Je vous remercie de votre écoute.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie de votre déclaration préliminaire.

Nous passons maintenant à M. Lashof.

Merci de vous joindre à nous. Quand vous serez prêt, la parole est à vous. Vous disposez de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire.

M. Daniel Lashof (directeur, États-Unis, Institut des ressources mondiales): Merci, monsieur le président et honorables membres du Comité. C'est un honneur de participer à votre important travail.

Les effets dévastateurs des changements climatiques observés au Canada, aux États-Unis et partout dans le monde au cours de la dernière année soulignent la nécessité cruciale d'atteindre l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à un maximum de 1,5° C. Il est toutefois évident, d'après le bilan mondial publié récemment par la convention sur le climat, que les pays doivent accroître considérablement leurs ambitions et accélérer leur transition vers une économie axée sur l'énergie propre pour atteindre les objectifs de Paris.

L'Amérique du Nord doit contribuer en réduisant ses émissions de 50 % par rapport aux niveaux de pointe d'ici 2030 et en atteignant la carboneutralité d'ici le milieu du siècle, et elle doit le faire de manière à ne laisser personne en plan en favorisant une transition équitable pour les travailleurs et les communautés.

Cette transformation repose sur cinq piliers jugés essentiels dans de nombreuses études. Premièrement, il faut accroître l'efficacité de la consommation d'énergie. Deuxièmement, il faut électrifier le plus grand nombre d'utilisations finales possible, y compris le transport routier et la chaleur à basse et à moyenne température. Troisièmement, il faut mettre en place un réseau électrique entièrement propre. Quatrièmement, il faut décarboniser les combustibles restants au moyen de l'hydrogène et d'une utilisation sélective des déchets de biomasse, comme les résidus de l'agriculture, mais, à mon avis, pas les cultures. Cinquièmement, il faut mettre en œuvre l'élimination naturelle et technologique du carbone pour compenser les émissions restantes.

Aux États-Unis, la loi sur la réduction de l'inflation s'est combinée à la loi bipartisane sur l'infrastructure et à la loi sur les semiconducteurs et les sciences pour faire avancer chacun de ces piliers. Voici quelques-unes des dispositions clés.

Pour ce qui est du premier pilier, la loi sur la réduction de l'inflation comprend des crédits d'impôt pour les améliorations écoénergétiques résidentielles et un fonds de réduction des gaz à effet de serre qui cible les projets dans les collectivités défavorisées. Pour le deuxième pilier, cette loi prévoit des crédits d'impôt à la consommation pour les véhicules électriques et les thermopompes. En ce qui concerne le troisième pilier, elle offre un choix de crédits d'impôt à la production ou à l'investissement pour l'énergie éolienne, l'énergie solaire et d'autres nouvelles sources d'électricité sans

émission de carbone, ainsi qu'un crédit d'impôt à la production conçu pour maintenir en service le plus d'énergie nucléaire possible. Pour le quatrième pilier, la loi bipartisane sur l'infrastructure comprend des investissements dans les centres de production d'hydrogène, et la loi sur la réduction de l'inflation prévoit un crédit d'impôt à la production fondé sur le rendement pour l'hydrogène propre et des améliorations au crédit d'impôt pour le captage et la séquestration du carbone. Enfin, pour ce qui est du cinquième pilier, la loi bipartisane sur les infrastructures prévoit des investissements dans des centres de captage aérien direct, alors que la loi sur la réduction de l'inflation comprend des améliorations au crédit d'impôt pour le captage aérien direct.

La loi sur la réduction de l'inflation est conçue pour promouvoir une transition équitable en exigeant que les salaires courants pour la plupart des projets soient admissibles au plein crédit d'impôt. Elle contient également des dispositions pour favoriser la renaissance du secteur manufacturier nord-américain grâce aux technologies énergétiques propres.

Selon les premières indications, ces politiques ont un impact énorme. Comme M. McGowan l'a souligné, c'est un succès retentissant. Les recherches du Rhodium Group et du MIT ont révélé que plus de 200 milliards de dollars en investissements ont été effectués au cours des 12 derniers mois, une augmentation de 165 % par rapport au niveau d'investissement d'il y a à peine cinq ans. Bien qu'il ait été largement rapporté que la loi sur la réduction de l'inflation investira 369 milliards de dollars en ressources fédérales sur 10 ans, il s'agissait d'une estimation préliminaire qui supposait une faible accélération de la transition vers l'énergie propre. Selon une estimation plus récente de Goldman Sachs, cette loi investira plus de 1 billion de dollars en ressources fédérales et la plupart de ces investissements seront accompagnés d'au moins 2 \$ en investissements privés pour chaque dollar en investissement fédéral, pour un total de plus de 3 billions de dollars.

Néanmoins, des politiques supplémentaires seront toujours nécessaires pour que les États-Unis atteignent leurs objectifs climatiques. Une étude publiée par l'Université Princeton cet été a révélé que les politiques actuelles des États-Unis, y compris celles de la loi sur la réduction de l'inflation, réduiront probablement les émissions à environ quatre milliards de tonnes en 2030, soit à environ 40 % sous leurs niveaux de pointe de 2005. Bien que cela représente un progrès énorme, il reste un écart d'émissions d'environ 800 millions de tonnes qui devra être comblé par des politiques supplémentaires, comme des règlements visant à réduire les émissions de carbone des centrales électriques, des véhicules motorisés et des grandes installations industrielles.

Les goulots d'étranglement de la chaîne d'approvisionnement et les défis liés à l'emplacement et à la délivrance de permis devront également être surmontés pour déployer des technologies d'énergie propre à la vitesse et à l'échelle nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction des émissions des États-Unis.

Dans l'ensemble, les lois adoptées récemment aux États-Unis ont déclenché une course vers le sommet dans le domaine des technologies d'énergie propre. C'est une course que nous gagnerons tous si tout le monde y participe.

Merci beaucoup.

(1700)

Le président: Je vous remercie.

Chers collègues, nous allons suspendre brièvement la séance afin de procéder à une vérification du son auprès de M. Zsombor Burany, premier dirigeant chez BioSphere Recovery Technologies. Dès que ce sera fait, nous allons reprendre la séance, écouter la déclaration préliminaire de M. Burany, puis nous passerons à la période de questions.

La séance est suspendue.

• (1700) (Pause)____

(1700)

Le président: D'accord, monsieur Burany, vous avez vu comment cela se passe. La parole est à vous, pour les cinq prochaines minutes. Nous allons par la suite passer à la période de questions.

Nous vous écoutons.

M. Zsombor Burany (premier dirigeant, BioSphere Recovery Technologies Inc.): Merci beaucoup. Je dois dire que je suis encouragé par les propos que j'ai entendus jusqu'à présent.

Mesdames et messieurs les députés, je m'appelle Zsombor Burany. Je m'adresse à vous en tant que patriote canadien ayant été contraint d'accepter des fonds en provenance des États-Unis et de l'Europe pour entreprendre plusieurs projets de très grande envergure. Je souhaite vous présenter brièvement ces projets, et aborder les causes profondes des problèmes auxquels notre pays est confronté.

Ces projets sont tous liés au secteur de l'énergie et des ressources naturelles, ou aux processus d'élimination du carbone et d'autres polluants toxiques. Chaque projet s'élève à plus de 2 milliards de dollars. Bien que ces projets étaient tous d'origine canadienne à 100 %, on remarque que depuis les deux dernières années, ils appartiennent désormais, ou sont en voie d'appartenir en totalité à des intérêts étrangers.

Le premier projet est dirigé par GROW Holdings, une société spécialisée dans le traitement des déchets toxiques, comme le recyclage des résidus miniers et la purification des eaux toxiques. Le deuxième projet est une usine de recyclage des matériaux de batteries à très grande échelle; on parle de lithium et d'autres métaux du groupe des terres rares. Le troisième projet est une énorme société de captation de la biomasse, qui a le potentiel d'éliminer des centaines de millions de tonnes de carbone et de microplastiques de l'environnement.

Dans les trois cas, il s'agit de nouvelles entreprises canadiennes qui opèrent dans le secteur de l'énergie et des ressources, et qui ne sont pas parvenues à obtenir de soutien à l'échelle nationale pour prendre de l'expansion. Voici quelques éléments d'information sur chacune de ces entreprises.

D'abord, le secteur du traitement des déchets toxiques a conçu des technologies de pointe en matière de traitement des déchets et de récupération et de recyclage rentable des métaux pour l'industrie minière. Nos chercheurs, supervisés par M. Mishra, expert en matériaux, en partenariat avec le Worcester Polytechnic Institute, l'Université de Louvain à Bruxelles et l'Université de l'Alberta, ont obtenu au cours des 15 dernières années quatre brevets uniques pour des technologies capables de transformer les résidus toxiques et les eaux polluées en matériaux réutilisables et en eau potable.

Pourquoi est-ce important? Parce que GROW Holdings est actuellement la seule entreprise dans le monde qui possède les capaci-

tés de transformer à grande échelle les eaux toxiques engendrées par l'extraction des sables bitumineux en eau potable. En fait, ce processus permet la réutilisation continue de l'eau au lieu de devoir continuellement ajouter de l'eau douce dans les cours d'eau et retirer les eaux usées. Il s'agit d'une grande victoire tant pour la production énergétique et pour l'environnement.

Grâce à un procédé breveté connexe, GROW est également en mesure de convertir la boue rouge contaminée produite par les mines d'aluminium en matériaux sécuritaires et réutilisables, tels que la fonte brute. Notons qu'il existe dans le monde des milliards de tonnes de boue rouge au sein des bassins de décantation qui doivent être décontaminés. Le Canada détient une expertise de premier plan pour traiter et éliminer en toute sécurité tous ces produits chimiques toxiques, tout en réalisant des bénéfices considérables. Malheureusement, les fonds de croissance n'étant disponibles qu'aux États-Unis, la société GROW n'appartient plus au Canada. Pourtant, je rappelle que cette technologie a été conçue par des Canadiens, et que c'est au Canada que se sont effectués les essais et les projets pilotes, les examens par les pairs et l'obtention des brevets. Je suis fier de nos réalisations, mais très attristé par la situation actuelle.

Ensuite, l'entreprise spécialisée dans les batteries s'appelle Li-Cycle, et je vous encourage à consulter leur site Web. Vous y trouverez entre autres une vidéo extraordinaire de deux minutes qui explique leurs travaux en cours. Li-Cycle est en train de construire à Rochester la plus grande usine de recyclage de batteries au monde. En fait, l'entreprise prévoit la construction de trois usines identiques aux États-Unis et en Europe. Penchons-nous maintenant sur la provenance des fonds pour ce projet évalué à 2 milliards de dollars.

Le Canada n'a alloué absolument aucune somme à ce projet. Zéro dollar. Par contraste, la Corée du Sud, dont j'ignore en fait les motifs pour participer à ce projet, a octroyé 172 millions de dollars américains. Pour sa part, le gouvernement américain a investi directement 400 millions de dollars, alors que le marché obligataire américain a mobilisé 1,5 milliard de dollars supplémentaires. Je rappelle que les fondateurs de Li-Cycle sont canadiens, et que la plupart d'entre eux habitent dans la région du Grand Toronto. Ils sont présentement en train de relocaliser leurs activités aux États-Unis, et y emploient déjà 300 personnes.

Enfin, le projet de biocarbone que j'ai mentionné plus tôt est entièrement financé par des gouvernements européens et par les États-Unis. Comme pour les deux entreprises précédentes, les fondateurs sont tous des Canadiens et la technologie a été développée au Canada, mais l'ensemble des bénéfices profiteront aux États-Unis et à des investisseurs privés.

Pourtant, les gens compétents et les bonnes idées ne manquent pas au Canada. Notre pays continue à produire des solutions brillantes de premier plan. Le problème, c'est simplement que nous n'arrivons pas à obtenir les fonds nécessaires pour concrétiser nos grandes idées. Nous avons désespérément besoin d'obtenir des prêts à très grande échelle et à des taux d'intérêt très bas pour mettre en place ce genre d'initiatives.

• (1705)

Pas un seul des exemples que j'ai cités n'exigeait que les fondateurs investissent des millions de dollars de leur propre argent ou qu'ils fassent appel à d'importants investisseurs. On s'est occupé d'eux. Ils ont reçu un peu de capital au début, puis un financement très important à un taux d'intérêt faible ou nul, avec des congés de remboursement de cinq ans. Cette façon de procéder ne coûterait presque rien au gouvernement, et les avantages sont énormes. Chacun des fondateurs des entreprises que j'ai mentionnées précédemment aurait aimé bâtir son entreprise au Canada et l'agrandir sur les marchés étrangers, mais ils ont été littéralement contraints de déraciner leur famille et d'aller là où se trouvait l'argent.

II faut

Le président: Je suis désolé, mais je dois vous demander de conclure. En effet, nous avons déjà légèrement dépassé les cinq minutes qui sont imparties. Vous pouvez prendre quelques secondes pour conclure et nous devrons ensuite passer aux questions.

Je vous remercie.

M. Zsombor Burany: Oui. Je vous remercie.

J'ai presque terminé. Tout ce que je dis, c'est que nous avons besoin de ces investissements pour permettre aux entreprises de prospérer. C'est un avantage non partisan pour tout le monde.

Je vous remercie.

Le président: C'est très bien. Je vous remercie.

Avant de commencer, j'aimerais souhaiter la bienvenue à MM. May et Gaheer au sein du Comité.

Pour cette série de questions, nous entendrons d'abord M. Patzer. Il a six minutes.

Monsieur Patzer, vous avez la parole.

M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

Monsieur Mousseau, j'aimerais vous demander rapidement... Vous avez parlé de la nécessité d'accroître la capacité du réseau. J'aimerais savoir si vous avez un chiffre à donner au Comité à cet égard, c'est-à-dire dans quelle mesure il faudrait augmenter la capacité de notre réseau pour l'électrifier.

[Français]

M. Normand Mousseau: Dans l'évaluation, nous avons fait de la modélisation. Le Canada a besoin de produire deux fois plus d'électricité. Il faut aussi renforcer le réseau de transport et de distribution, parce que si on veut électrifier le chauffage des maisons et les voitures, il faut avoir des réseaux plus puissants et proches des clients, pas seulement sur le plan de la production.

[Traduction]

M. Jeremy Patzer: D'accord.

Nous savons que le gouvernement fédéral cherche à se doter d'un réseau électrique carboneutre d'ici 2035, ce qui nous donne moins de 12 ans pour y arriver. Pensez-vous qu'il soit possible d'atteindre cet objectif dans une période aussi courte que 12 ans?

[Français]

M. Normand Mousseau: Oui, c'est possible, mais il faut faire les investissements maintenant et planifier les choses correctement.

L'Institut de l'énergie Trottier a fait une étude l'an dernier dans l'est du pays, de Terre-Neuve à l'Ontario. Aucune des entreprises de services publics n'a les plans d'investissement nécessaires pour atteindre ces objectifs. Elles ne peuvent même pas répondre à la demande prévue sur le terrain et provenant des citoyens qui veulent emboîter le pas à l'électrification et contribuer à la décarbonation du Canada.

[Traduction]

M. Jeremy Patzer: D'accord.

J'ai vu des recherches et des études qui indiquent que nous avons besoin de 119 autres barrages hydroélectriques du site C, comme celui qui est en construction en Colombie-Britannique, pour doubler la capacité de notre réseau ou encore d'un grand nombre de réacteurs nucléaires CANDU. Je le mentionne en partie parce que si nous tenons compte des calendriers réglementaires pour l'approbation des projets et leur construction, il semble que cette échéance de 12 ans soit un peu serrée. Êtes-vous d'accord?

● (1710)

M. Normand Mousseau: Nous savons où nous allons, mais nous n'avons pas encore fait les investissements nécessaires. Ce sera serré, et on n'y arrivera peut-être pas à temps, mais si nous n'avons pas ces règlements, cela n'arrivera pas. À l'étranger, par exemple au Royaume-Uni et aux États-Unis, les nombreux appels qui sont lancés pour améliorer la production sont bien supérieurs à ceux dont nous parlons au Canada. Le Canada est tout simplement à la traîne. Le Royaume-Uni a lancé un appel d'offres pour un projet de 15 gigawatts il y a quelques semaines. Toutes les conditions n'ont pas été remplies parce que les prix de l'énergie éolienne produite en mer ont augmenté, mais le pays a lancé l'appel d'offres et les choses vont bon train. Les États-Unis leur ont emboîté le pas.

Le Canada, en se contentant de fermer les yeux et de dire que cela n'arrivera pas, perd des occasions d'affaires.

M. Jeremy Patzer: J'ai vu l'autre jour qu'Ørsted, l'un des chefs de file mondiaux en matière d'énergie éolienne produite en mer, a déclaré que les projets américains ne se justifient plus sur le plan financier. J'aimerais savoir ce qu'il en est. Certains des grands intervenants affirment que ces initiatives posent des problèmes. Même dans le cas de la production d'énergie terrestre, des parcs éoliens situés en Saskatchewan et en Alberta existent depuis si longtemps qu'ils sont maintenant mis hors service et démantelés parce qu'ils ont déjà dépassé leur durée de vie. Nous avons même déjà investi dans les énergies renouvelables dans les Prairies.

Lorsque j'évalue la demande qui sera nécessaire pour doubler le réseau, je ne pense pas que le calendrier puisse être respecté. Êtesvous préoccupé par le fait que d'autres grands intervenants de l'industrie de l'énergie éolienne, par exemple, vont... Craignez-vous qu'ils se retirent du projet en raison de l'augmentation des coûts?

M. Normand Mousseau: Ce qui est arrivé aux États-Unis, c'est que les prix ont diminué pendant de nombreuses années, et maintenant tout le monde soumissionne et tente de bâtir des projets. La demande est élevée et il est difficile d'y répondre en raison de la chaîne d'approvisionnement. Il est évident que plus nous attendrons, plus nous serons à la fin de cette chaîne d'approvisionnement et plus nous devrons payer, à moins que nous n'ayons une stratégie bien définie, et c'est ce dont je parle ici. Le Canada a besoin d'une bonne stratégie pour s'assurer de pouvoir réaliser cette transformation.

Permettez-moi de préciser que de nos jours, au Québec, Hydro-Québec est obligée de dire non aux consommateurs qui souhaitent décarboner, car elle ne dispose pas de la capacité nécessaire. Nous nous berçons d'illusions si nous pensons que cela n'arrivera pas. Les gens sur le terrain, qu'il s'agissent de citoyens ou d'intervenants de l'industrie, souhaitent décarboner et ils s'adressent aux entreprises de services publics qui répondent toutes qu'elles n'avaient pas prévu d'investir dans ce domaine.

Le problème viendra des pressions exercées par la base sur les politiciens et les gouvernements, qui répondront qu'ils n'ont rien planifié à cet égard et qui demanderont où était tout le monde. Le problème, c'est que si nous ne faisons rien, les citoyens se feront entendre, et ils ont déjà commencé. Nous ne sommes pas en train de rêver ou de miser sur des chimères promues par quelques universitaires dans ce cas-ci.

M. Jeremy Patzer: Je vous remercie.

Monsieur Lashof, vous avez rapidement mentionné que les résidus vous intéressaient, mais pas les cultures. Je me pose donc quelques questions. Parlez-vous des résidus des biocarburants ou dites-vous simplement que nous ne devrions pas obtenir de biocarburants à partir des cultures, un point c'est tout? J'aimerais seulement que vous précisiez ce commentaire.

M. Daniel Lashof: Oui. Je vous remercie de votre question.

Je pense que de grandes quantités de ressources sont laissées de côté lorsque les cultures sont utilisées pour l'alimentation — je parle de choses comme la paille de maïs et la paille de blé — et qu'on devrait envisager de les utiliser comme matières premières pour les biocarburants. Il y a toutefois une quantité de terre limitée dans le monde et il faut que les agriculteurs nourrissent les gens avant tout autre chose. Comme il y aura bientôt 10 milliards d'habitants sur la Terre, je pense que nous aurons besoin de toutes nos cultures principales pour nourrir les gens et que nous devrions nous tourner vers d'autres sources de biomasse, notamment les déchets forestiers tels que ceux issus des programmes de réduction des combustibles forestiers. C'est une autre source à laquelle nous devrions nous intéresser.

Le président: Je vous remercie.

Les six minutes s'écoulent rapidement.

La parole est maintenant à Mme Lapointe.

Madame Lapointe, vous avez six minutes.

Mme Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Mes questions s'adressent à M. McGowan.

Monsieur McGowan, je vous souhaite la bienvenue au Comité permanent des ressources naturelles. Je viens de Sudbury, et comme c'est une ville minière, nous sommes d'avis que la transformation énergétique représente une bonne occasion pour le Canada et pour les travailleurs, mais je reconnais que, selon l'emplacement géographique d'une industrie, cette transformation peut être perçue comme négative.

En avril 2022, vous avez comparu devant notre comité dans le cadre de notre étude pour favoriser une transformation juste et équitable du secteur de l'énergie du Canada. À ce moment-là, vous avez déclaré ce qui suit:

Il est clair pour nous, du mouvement syndical de l'Alberta, que notre secteur du pétrole et du gaz ne sera jamais le moteur de la création d'emplois qu'il a déjà été, et il est irresponsable de la part de nos dirigeants de prédire en applaudissant que nous puissions revenir à ce qui était jadis. (...) Nous avons une transformation structurelle. Et au lieu de parler de consacrer le statu quo, nous devrions préparer un avenir qui sera bien différent du passé.

Voici donc la question que j'aimerais vous poser. Selon vous, que doit faire le gouvernement fédéral pour préparer l'avenir de nos travailleurs tout en restant concurrentiel dans le cadre de la loi américaine sur la réduction de l'inflation?

• (1715)

M. Gil McGowan: Merci beaucoup de cette question.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, je pense que la loi américaine sur la réduction de l'inflation, l'Inflation Reduction Act ou IRA, nous fournit un modèle qui peut être suivi et qui devrait l'être. La bonne nouvelle, c'est que, comme je l'ai dit, le gouvernement fédéral a pris note de cela. Il a regardé de l'autre côté de la frontière et il a vu que l'IRA fonctionne bien pour ce qui est d'attirer et de stimuler les investissements, de créer des emplois et d'édifier des industries.

C'est un modèle à suivre. Comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire — et comme notre coalition syndicale l'a mentionné dans ses rapports —, pour arriver à atteindre la rondelle, il faut une politique industrielle dans l'intérêt public. Il faut le même type de politique industrielle qui a permis d'édifier l'industrie des sables bitumineux et nos industries pétrochimiques quand, dans les années 1970 et 1980, Peter Lougheed et son gouvernement conservateur ont réalisé que nous étions en train d'épuiser le pétrole conventionnel. Il n'a pas attendu que le marché décide. Il n'a pas mis son doigt dans les airs pour voir d'où venait le vent. Il a vu une crise se profiler à l'horizon et a décidé d'utiliser les leviers du pouvoir pour s'en prémunir.

La réponse est la politique industrielle. Le meilleur exemple se trouve de l'autre côté de la frontière, avec l'IRA. Cela fonctionne. À vrai dire, ne rien faire, c'est une option dangereuse. Comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, le déni n'est pas un plan. Tout retard ne fera que repousser tous les investissements nécessaires, et nous risquons de nous retrouver à la traîne. C'est notre plus grande crainte.

Je pense que le gouvernement fédéral a pris les premières mesures nécessaires avec les 80 milliards de dollars prévus dans le budget. La Loi canadienne sur les emplois durables qu'examine présentement le Parlement prévoit un cadre pour la consultation et la participation des travailleurs. Nous avançons dans la bonne direction, mais étant donné cette structure fédérale qui est la nôtre, nous craignons que les provinces fassent obstruction.

C'est ce que nous constatons en Alberta. Le mois dernier, notre gouvernement provincial et notre première ministre, Danielle Smith, ont présenté un moratoire surprise sur les investissements dans les énergies renouvelables. C'est ce genre de choses qui va nous faire trébucher. Nous perdons déjà des emplois dans le secteur du pétrole et du gaz, et ce depuis des années. Même si la production et les investissements augmentent, l'emploi diminue parce que les entreprises s'automatisent. Elles suppriment nos emplois.

Notre avenir réside dans un virage à la manière de la loi américaine sur la réduction de l'inflation, un virage vers une économie à plus faible émission de carbone. C'est là que se trouveront les emplois pour toutes les administrations canadiennes, y compris l'Alberta. C'est là-dessus que nous devons miser.

Mme Viviane Lapointe: La loi américaine sur la réduction de l'inflation met l'accent sur l'énergie et en fait une question de sécurité nationale. Je pense qu'il est non seulement prudent mais impératif que le Canada fasse de même. Comment pouvons-nous profiter de cette période de transition pour nous assurer que nous disposons de la main-d'œuvre et des infrastructures nécessaires, et que voyezvous comme plan pancanadien pour ce changement de paradigme?

M. Gil McGowan: C'est l'une des raisons pour lesquelles notre coalition syndicale a élaboré un plan albertain, car compte tenu de notre structure fédérale, cela ne fonctionnera que si les provinces disent oui. Or, je crains que ce ne soit pas le cas, en particulier dans les provinces où le plus gros du travail devra être fait. Il s'agit des provinces productrices de pétrole et de gaz, comme ma province, l'Alberta. Nous représentons 12 % de la population. Nous produisons 40 % des émissions. L'industrie pétrolière et gazière, qui sera la plus touchée par cette transition, est la plus grande industrie de la province.

Sans la mobilisation d'endroits comme l'Alberta, en tant que pays, nous n'atteindrons pas nos objectifs, nous ne pourrons pas changer de cap et nous risquons de prendre du retard. Cela ne se produira pas si nos gouvernements provinciaux ne s'y mettent pas. C'est ce qui me préoccupe le plus, malheureusement. J'ai mentionné le moratoire que notre gouvernement provincial a imposé sur les investissements dans les énergies renouvelables. C'est quelque chose qui a choqué tout le monde et qui va à l'encontre des intérêts supérieurs de notre province et de notre économie. Le gouvernement albertain a également refusé de participer à la création d'une table de concertation régionale avec le gouvernement fédéral pour discuter de la façon de dépenser l'argent que le gouvernement fédéral a affecté à cela dans son dernier budget.

C'est ce dont nous avons besoin. En tant que représentant de centaines de milliers de travailleurs de l'Alberta, je suis en fait désespéré, car je pense que nous allons rater des occasions si nous ne mettons pas — je pense que l'un des autres invités l'a dit — la politique de côté. Il devrait s'agir d'une question non partisane. Si nous ne le faisons pas, nous allons rater des occasions...

• (1720)

Le président: Votre temps de parole est terminé.

M. Gil McGowan: C'est une question politique qui doit être abordée.

Le président: C'est la fin des six minutes.

Mme Dabrusin souhaite invoquer le Règlement.

Mme Julie Dabrusin (Toronto—Danforth, Lib.): Nous entendons tous ici des choses que nous n'aimons pas ou avec lesquelles nous ne sommes pas entièrement d'accord, mais nous avons l'obli-

gation de respecter les témoins. Cela fait partie de notre travail de parlementaires. Même si les témoins ne peuvent pas nous entendre tout à fait parce qu'ils sont sur Zoom, le fait de chahuter est irrespectueux, et je demanderais que nous maintenions le décorum dans cette salle.

Le président: M. Angus souhaite invoquer le Règlement.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Nous demandons à nos témoins de comparaître, que nous soyons d'accord avec eux ou non. M. McGowan représente des milliers de travailleurs qui sont en première ligne. Le fait qu'il ait été chahuté tout au long du processus... C'était difficile à entendre parce que les conservateurs le raillaient. Je pense que c'est inacceptable.

Nous devons faire preuve de respect, que nous soyons d'accord ou non avec les opinions exprimées.

Le président: Oui. Je demande à tout le monde d'écouter respectueusement les conversations. Tout le monde a sa chance.

M. Dreeshen invoque le Règlement.

M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View, PCC): Merci, monsieur le président.

C'est un rappel pour les témoins. Une fois que vous avez levé votre carton rouge, parce que vous l'avez levé pendant environ une minute pendant que le témoin continuait... Je pense que tout le monde devrait être conscient de cela.

Le président: Comme je l'ai dit, je demande aux gens de conclure. Je surveille le temps parce que tout le monde dépasse le temps imparti. Je l'ai interrompu à six minutes et vingt secondes, pas une minute après. C'est à ce moment-là que je suis intervenu.

Sur ce, monsieur Simard, nous allons vous donner la parole. Vous avez six minutes.

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Mousseau, si j'essaie de faire une synthèse de la réponse que vous avez donnée plus tôt à mon collègue, la meilleure stratégie énergétique pour arriver à la carboneutralité serait l'électrification. Ce serait l'élément central.

M. Normand Mousseau: Oui. L'électrification est l'élément central, parce que l'électricité est beaucoup plus productive. Une voiture électrique va prendre trois fois moins d'énergie qu'une voiture à essence. Une thermopompe électrique va prendre deux, trois ou quatre fois moins d'énergie qu'un système de chauffage au gaz naturel. Il y a d'autres éléments par la suite, mais c'est effectivement l'élément central.

M. Mario Simard: Tout à l'heure, dans votre présentation, vous avez dit qu'il fallait développer des approches structurantes et cesser les projets pilotes. Alors, comment en arriver à déployer l'énergie électrique? Y a-t-il une stratégie au Canada ou même au Québec, présentement, qui nous dirige vers cela, à votre avis?

- M. Normand Mousseau: Il y a une stratégie. Le gouvernement fédéral a déposé le Règlement sur l'électricité propre. Il y a de l'argent qui est dépensé pour augmenter la production, mais rien qui soit à l'échelle de ce qu'il faut pour répondre aux besoins associés à la transformation. Même pour ce qui est simplement d'atteindre les objectifs fixés pour 2030 ou 2035 quant au nombre de véhicules électriques, les plans d'investissement pour rehausser les réseaux et mettre à niveau la production sont largement manquants à l'échelle canadienne.
- M. Mario Simard: Si vous aviez à établir une liste de priorités à court, à moyen et à long termes, qu'est-ce que le gouvernement fédéral devrait faire en matière d'électrification?
- M. Normand Mousseau: Le fédéral a des limites, parce qu'il s'agit quand même ici d'un mandat provincial. Cependant, le fédéral pourrait agir en favorisant l'innovation pour être plus productif dans le déploiement des infrastructures, par exemple les infrastructures de transport et de distribution. Il pourrait aussi appuyer la construction de nouvelles centrales de production au pays, certainement.

• (1725)

- **M. Mario Simard:** Vous me direz si je me trompe, mais je pense que je vous ai déjà entendu dire qu'il fallait cibler les réductions de gaz à effet de serre avant de réfléchir à des stratégies de captage et de stockage de carbone. Est-ce que je me trompe?
- M. Normand Mousseau: Non, vous ne vous trompez pas, parce que, même quand on aura tout décarboné, il y a plusieurs secteurs qu'on ne sait pas décarboner aujourd'hui. Il faudra donc faire beaucoup de captage et de stockage de CO₂, et on parle de centaines de millions de tonnes par année. Alors, si on choisit de ne pas décarboner ceci ou cela en disant qu'on va plutôt tout capter, on ne sera pas capable de le faire. Il faut donc absolument mettre l'accent sur l'électrification et sortir le maximum de carbone de l'économie. Ce qu'il va rester, il va falloir le capter, mais il faut le réduire, sinon on ne sera pas capable, techniquement, de construire ce qu'il faut pour tout capter.
- M. Mario Simard: À votre avis, les politiques fédérales actuelles faisant appel à des stratégies de captage de carbone, en particulier celles sur l'hydrogène, sont-elles efficientes?

Je pose la question parce que, personnellement, je juge qu'on investit beaucoup trop de ressources dans des projets d'hydrogène, entre autres. Je sais que le ministre ne veut pas parler de couleurs, mais les projets d'hydrogène bleu, par exemple, ne comportent-ils pas un risque technologique trop élevé?

M. Normand Mousseau: Présentement, on n'en fait pas.

Je suis aussi cofondateur de l'Accélérateur de transition, qui est présent dans l'Ouest du Canada. Un centre d'étude sur l'hydrogène est piloté à Edmonton. Selon nous, il faut certainement tester la technologie et avancer avec suffisamment d'échelle pour qu'on puisse avoir des résultats. Aujourd'hui, on ne peut pas se permettre de rejeter des solutions potentielles. Évidemment, à mesure que nous allons avancer, nous allons voir ce qui tient la route ou pas. Cependant, dans le contexte de l'Ouest, s'appuyer sur l'hydrogène bleu est certainement défendable.

- **M.** Mario Simard: Quand vous dites qu'il faut doubler la production d'électricité, cela veut dire que l'hydrogène pourrait être une option parmi d'autres.
- M. Normand Mousseau: Ce l'est pour ce qui est de l'électricité, mais pas pour le transport lourd. On peut penser à un chauffage d'appoint, par exemple. Cependant, ce n'est pas encore clair. Si on

ne teste pas à l'échelle, on ne pourra pas avoir une vraie vision du rôle de l'hydrogène bleu au Canada.

- **M. Mario Simard:** Doubler la production d'électricité, par quoi est-ce que cela peut passer?
- Le Québec a une particularité, l'hydroélectricité. Cependant, dans le reste du Canada, quelles seraient les meilleures sources pour doubler la production d'électricité? Est-ce l'éolien? Est-ce le retour du nucléaire?
- M. Normand Mousseau: Selon la modélisation des coûts, ce qu'il y a de moins cher, c'est l'énergie éolienne, l'énergie solaire et le stockage de l'électricité. Pour un contexte réel et de sécurité, par contre, il faudra probablement faire appel à l'énergie nucléaire pour garantir une base.
- M. Mario Simard: Si on essaie de donner un ordre de temps, à quoi cela ressemble-t-il?
- M. Normand Mousseau: Il aurait fallu commencer hier. Le Canada est déjà en retard comparativement aux autres pays.

L'avantage, c'est que, dans l'est du pays, on a beaucoup d'électricité décarbonée. Il en reste cependant encore à décarboner. Il faut aussi augmenter la production d'électricité. Pour cela, on a besoin d'une vraie vision intégrée. Si chaque province le fait de manière indépendante, cela va coûter beaucoup plus cher que si on s'appuie aussi sur les réseaux d'interconnexions. Ce sont des choix que devra faire chacune des provinces. En fin de compte, il faut avancer et augmenter la production d'électricité.

- **M. Mario Simard:** Vous dites qu'il aurait fallu commencer hier. Le Canada a donc un retard quand même assez considérable, selon vous, si nous le comparons aux autres pays.
- M. Normand Mousseau: C'est le cas en matière de planification.
 - M. Mario Simard: C'est le cas en matière de modélisation aussi.
- M. Normand Mousseau: La modélisation, c'est une autre question.
- M. Mario Simard: Je pense que mon temps de parole est écoulé.

[Traduction]

Le président: C'est la fin des six minutes. Je vous remercie.

Nous allons maintenant passer à M. Angus, qui disposera de six minutes pour sa série de questions.

M. Charlie Angus: Merci, monsieur le président.

Merci à tous nos témoins pour leur expertise.

Je vais commencer par M. McGowan.

L'Alberta Federation of Labour et les travailleurs du secteur de l'énergie que vous représentez ont été très actifs dans ce dossier. Ils ont vraiment poussé le gouvernement libéral à obtenir des crédits d'impôt et un programme semblable à celui de la loi américaine sur la réduction de l'inflation. Je pense que tout le monde s'attendait à ce que l'Alberta soit la première à se lancer, compte tenu de son énorme potentiel, de son niveau d'expertise, de son esprit d'entreprise et de l'occasion qui lui était donnée.

J'aimerais avoir une idée de ce qui s'est passé depuis que le gouvernement de Danielle Smith a décidé de mettre un stop aux investissements dans les énergies propres. On nous a dit que des projets d'une valeur de plus de 35 milliards de dollars étaient actuellement en attente ou sur le point d'être annulés. Pourriez-vous nous dire ce que la décision des conservateurs albertains de s'attaquer aux énergies propres a signifié pour les travailleurs du secteur de l'énergie en Alberta?

(1730)

M. Gil McGowan: L'annonce par le gouvernement du Parti conservateur uni d'un moratoire sur le développement des énergies renouvelables a été franchement dévastatrice et démoralisante pour les travailleurs que nous représentons en Alberta et, franchement, pour la majorité des Albertains. Cette annonce était toute une surprise. Nous ne nous y attendions pas et c'est exactement le contraire de ce dont nous avons besoin.

Vous savez, peu après cette annonce, j'ai écrit une lettre au nom de nos 175 000 membres dans laquelle je disais qu'avec ce moratoire, Mme Smith et son gouvernement sapaient une industrie florissante dans le secteur des énergies renouvelables, tuaient les emplois actuels et mettaient en péril les emplois futurs. À vrai dire, j'ai soutenu qu'ils étaient en train de transformer l'Alberta en paria de l'investissement.

Comme d'autres témoins nous l'ont dit aujourd'hui et comme nous le savons d'après la couverture médiatique des quelque six derniers mois, les Américains ne sont pas les seuls à s'intéresser à la loi sur la réduction de l'inflation. Cet été, pratiquement tous les pays du monde ont vu la dévastation causée par les changements climatiques — inondations, incendies, conditions météorologiques extrêmes — et les citoyens exigent de leurs gouvernements qu'ils agissent, alors ce n'est pas une question de choix ni pour l'Alberta ni pour le pays.

La transition énergétique est en cours, que cela nous plaise ou non. Nous ne pouvons pas choisir de l'arrêter ou de l'activer. Ce que nous pouvons choisir, en revanche, c'est la manière d'y répondre. Comme de nombreux témoins l'ont affirmé aujourd'hui, la meilleure façon de faire cela est d'adopter une politique industrielle menée par le gouvernement dans l'intérêt public — à la manière de la loi américaine sur la réduction de l'inflation — afin d'axer nos économies sur un avenir où les émissions de carbone seront réduites. Cela peut sembler effrayant, mais c'est inévitable. Nous n'avons pas le choix de revenir en arrière, mais cela présente aussi toutes sortes d'occasions prometteuses. Ce sont précisément ces perspectives qui sont écrasées ou du moins retardées par la décision du Parti conservateur uni d'imposer un moratoire sur le développement des énergies renouvelables.

Ce moratoire est censé durer sept mois. Cependant, ce que nous craignons, et je pense que beaucoup d'Albertains le craignent aussi, c'est que ce moratoire fasse de nous un paria de l'investissement même après sa levée, parce que le message a déjà été envoyé. Ce message, c'est que les investissements dans les énergies renouvelables ne sont pas les bienvenus dans cette province, ce qui est dévastateur pour les investissements, la création d'emplois et l'avenir de notre économie.

M. Charlie Angus: Je vous remercie.

Je parle à beaucoup de gens de l'industrie des minéraux critiques qui ne tiennent plus en place. Ils sont prêts à investir aux États-Unis d'une minute à l'autre en raison des possibilités qui s'offrent à eux là-bas. Le Calgary Economic Development — qui n'est pas un groupe de réflexion de gauche, mais qui pourrait se faire chahuter à notre comité — a déclaré que 170 000 emplois seraient créés rien qu'en Alberta grâce à ces investissements dans les énergies propres. On nous a dit craindre que ces emplois et ces possibilités de développement s'en aillent aux États-Unis en raison des ressources bien concrètes qui sont offertes dans le cadre de l'IRA. Craignez-vous que les travailleurs de l'énergie de l'Alberta perdent ces emplois au profit des États-Unis en raison de l'attaque idéologique du Parti conservateur uni contre les technologies propres?

M. Gil McGowan: Oui. Ce gigantesque bruit de succion que vous entendez, ce sont des milliards de dollars d'investissements et des milliers d'emplois qui migrent de l'Alberta vers les États-Unis à cause de ce moratoire. La question n'est pas de savoir si nous allons perdre des investissements et des emplois. La question est de savoir quand et dans quelle mesure. Les Américains, sous l'administration Biden, ont mis en place un cadre qui favorise littéralement des investissements de milliers de milliards de dollars, et si nous ne faisons rien, nous allons tout simplement perdre tous ces investissements et tous ces emplois.

M. Charlie Angus: Merci.

Je dois vous interrompre parce que je manque de temps.

Je pense que ce qui est vraiment préoccupant, c'est que Danielle Smith affirme que la transition ne se fera pas avant des décennies. J'aimerais savoir ce que vous en pensez, car nous savons que Suncor vient de licencier 1 500 travailleurs. Rich Kruger a déclaré qu'il allait cibler les travailleurs dans ses efforts pour augmenter ses profits, et nous avons constaté une perte de 50 000 emplois dans le secteur pétrolier albertain au cours des 10 dernières années. La transition se fera-t-elle dans plusieurs dizaines d'années ou est-elle en train de se faire maintenant? Devrions-nous nous adapter à cette nouvelle donne pour les travailleurs du secteur de l'énergie de l'Alberta?

M. Gil McGowan: Nous représentons les travailleurs qui sont en première ligne, et ils nous disent tous les jours que la transition est déjà en cours. Nous en entendons parler de la part de nos membres, mais nous le constatons aussi dans les données sur la main-d'œuvre. Au plus fort de la crise en Alberta, environ 180 000 personnes travaillaient directement dans le secteur pétrolier et gazier. Nous en sommes maintenant à environ 140 000. Étant donné que des entreprises comme Suncor produisent davantage avec moins d'employés en raison de l'automatisation, ce nombre continuera de diminuer. La transition est à nos portes, d'où la question que je voudrais poser au nom des travailleurs albertains que nous représentons...

• (1735)

Le président: D'accord. Je vais devoir vous interrompre.

M. Gil McGowan: ... à tous les membres du Comité: d'où viendront les emplois et la prospérité future dans cette transition énergétique mondiale si nous n'adoptons pas une politique industrielle comme la loi américaine sur la réduction de l'inflation pour réorienter notre économie?

Je vous remercie.

Le président: Merci. Le temps est écoulé.

Nous allons maintenant passer à M. Dreeshen, qui sera le premier à prendre la parole. Il aura cinq minutes.

J'aimerais simplement dire qu'il y a beaucoup de témoins que nous n'avons pas encore entendus. Il revient aux députés de diriger la conversation, mais si vous avez quelque chose à ajouter, n'hésitez pas à utiliser la fonction « main levée ». Ce sera aux députés de décider s'ils veulent vous donner la parole ou non. Les deux prochaines séries de questions se dérouleront encore plus rapidement que la première, mais nous voulons nous assurer que tout le monde aura l'occasion d'intervenir.

Je sais, monsieur Saik, que vous devez partir à 18 heures.

Si les membres du Comité ne s'adressent pas à l'un ou l'autre d'entre vous dans le cadre des échanges d'aujourd'hui, et si vous avez des observations à formuler en fonction de la teneur des discussions, nous vous invitons à présenter des mémoires d'un maximum de 10 pages. Vous pourrez les envoyer à notre greffier, qui a communiqué avec vous tous. C'est une autre façon de fournir des commentaires à la lumière des discussions si vous ne pouvez pas intervenir aujourd'hui.

Sur ce, monsieur Dreeshen, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Earl Dreeshen: Merci beaucoup.

Je vais commencer par M. Saik. Je sais que vous avez une vaste expérience dans le domaine du développement technologique et que vous avez consulté de nombreux intervenants pendant de nombreuses années.

Je me demande si vous pourriez décrire le contexte concurrentiel qui existe actuellement au Canada par rapport à d'autres endroits dans le monde que vous avez ciblés.

M. Robert Saik: J'aimerais d'abord revenir sur un certain nombre d'éléments que les autres témoins ont mentionnés.

Premièrement, je compte à mon actif deux entreprises ayant fait leur entrée en bourse. Ce sont deux entreprises canadiennes — deux brillantes entreprises achetées par des sociétés américaines. Il y a toutes sortes d'innovations dans le secteur canadien de l'agriculture et des technologies agricoles. Je suis d'accord avec M. Burany pour dire qu'il existe actuellement un grand écart entre la conception et, essentiellement, la démonstration d'une idée et sa mise à l'échelle, car nous semblons incapables de susciter ce genre d'intérêt au Canada.

Deuxièmement, en agriculture, nous avons besoin de phosphore. Le phosphate est d'une importance capitale pour la production agricole. Nous devrions appuyer l'initiative menée par M. Burany, car c'est d'une importance vitale pour la sécurité du Canada, voire de l'Amérique du Nord. Cela assurerait un approvisionnement durable en phosphore, qui est un ingrédient essentiel pour l'agriculture et l'industrie dans le secteur de l'électrification.

Maintenant, en ce qui concerne l'agriculture, mon collègue des États-Unis a dit que nous devrions simplement utiliser les résidus des cultures. Je suis d'accord. Il faut toutefois nuancer cette affirmation: 1 % de matière organique équivaut à 20 tonnes métriques de dioxyde de carbone. La seule façon d'augmenter la séquestration du dioxyde de carbone dans les sols est de réduire le travail du sol et de favoriser la décomposition des résidus de culture dans la matière organique du sol. Il y a des endroits où l'on peut brûler de la biomasse provenant des cultures, mais ce n'est pas une solution à grande échelle.

Le dernier point que je voulais aborder est celui de la technologie. On parle beaucoup du fait que le secteur agricole est malmené et que l'agriculture pose problème. À vrai dire, c'est l'une des rares industries qui peuvent réellement éliminer le dioxyde de carbone grâce à la séquestration dans les sols, mais nous disposons également de plusieurs mécanismes pour réduire les gaz à effet de serre provenant de l'agriculture, notamment les inhibiteurs de nitrification pour réduire la quantité d'oxyde nitreux contenue dans les engrais. Le contrôle par section ou la technologie à débit variable sont des exemples de technologies qui nous permettent d'épandre les engrais avec plus de précision.

N'oublions pas que bon nombre des politiques en vigueur au Canada pénalisent les agriculteurs canadiens. En effet, les agriculteurs canadiens paient une taxe sur le carbone pour les machines qu'ils achètent afin de cultiver leurs récoltes. Ils paient une taxe sur le carbone pour le carburant nécessaire à l'ensemencement, à l'épandage et à la récolte des cultures. Ils paient une taxe sur le carbone pour les intrants agricoles et les engrais utilisés. Ils paient aussi une taxe sur le carbone pour le séchage du grain, parce que vous n'arrivez pas à vous entendre sur l'adoption d'une mesure législative à cet égard. Enfin, ils paient une taxe sur le carbone pour le transport du grain jusqu'au silo, et tous les transformateurs paient, à leur tour, une taxe sur le carbone du début à la fin. C'est quelque chose que n'ont pas nos amis de l'autre côté de la frontière, aux États-Unis. Ainsi, les agriculteurs canadiens sont désavantagés en raison de cette différence.

(1740)

M. Earl Dreeshen: Merci beaucoup.

Bien entendu, les États-Unis n'imposent pas de taxe sur le carbone. Ils n'ont pas non plus été ravagés par les incendies et tout le reste, parce que la saison des incendies là-bas a été l'une des plus calmes.

Pour revenir à la quantité limitée de terres dans le monde, je pense que l'installation d'éoliennes et de centrales solaires sur des terres qui devraient servir à la production agricole constitue un problème.

Je ne sais pas combien de temps il me reste, mais je sais, monsieur Burany, que vous avez évoqué les trois entreprises que vous aviez. J'étais au comité de l'environnement lors de votre dernière comparution, et vous avez parlé de la vente de l'une d'entre elles. Elle appartient maintenant à une société américaine. D'où vient une partie de cet argent?

M. Zsombor Burany: La première entreprise dont vous parlez est ma société de télécommunications, appelée telMAX. Il s'agit du fournisseur d'Internet offrant la vitesse la plus élevée au Canada au cours des deux dernières années. J'ai recueilli les fonds auprès de Nova Infrastructure et de la famille Robinson aux États-Unis. Nova Infrastructure est une entreprise de 13 milliards de dollars, et son financement provient du Régime de pensions du Canada.

Voici ce que je trouve ridicule: lorsque j'ai entrepris des démarches auprès du Régime de pensions du Canada et des autres régimes de retraite, ils n'ont pas accepté de financer telMAX, mais ils n'ont pas hésité à accorder de l'argent à une entreprise américaine qui allait acheter telMAX et qui possède maintenant 85 % des sociétés de télécommunications.

M. Earl Dreeshen: Merci. Je comprends. C'est l'une de ces bizarreries bien de chez nous.

J'ai un dernier point à soulever. Nous parlons du moratoire. Cela s'explique en partie, bien sûr, par le fait que nous avons besoin d'un plan pour toutes ces terres qui sont utilisées pour les éoliennes et les centrales solaires. C'est la raison pour laquelle cette discussion a eu lieu. Si vous consultez l'Alberta Utilities Commission, vous verrez que cela se poursuit encore. Ce n'est pas le genre de choses que nous entendons de la part des libéraux et du NPD.

Je vous remercie.

Le président: Nous avons dépassé de 30 secondes le temps imparti. Je vais donc vous arrêter là. Je vous remercie.

Passons maintenant à M. Sorbara, qui dispose de cinq minutes.

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins qui sont des nôtres aujourd'hui. Les témoignages ont été fort instructifs.

J'aimerais m'adresser au représentant de l'Institut des ressources mondiales, M. Daniel Lashof.

Les lois sur la réduction de l'inflation, la production de semiconducteurs et l'infrastructure aux États-Unis... J'aime à penser que, grâce à sa loi sur la réduction de l'inflation, notre plus grand partenaire commercial et plus proche allié a pu faire du rattrapage dans la filière de l'énergie propre et de la décarbonation. Depuis de nombreuses années, nous, au Canada, mettons de l'avant des politiques visant à décarboner notre économie, à stimuler notre économie et à faire croître de nouveaux secteurs.

Vous avez parlé des cinq piliers de la transformation. J'ai trouvé cela très intéressant. J'aimerais savoir ce que vous en pensez. Quelles sont les dernières nouvelles sur la façon dont la loi américaine sur la réduction de l'inflation permet de décarboner l'économie américaine, de concert avec les autres projets de loi? Si vous pouviez vous en tenir à 30 secondes, ce serait formidable, car j'ai deux ou trois autres questions à poser.

M. Daniel Lashof: Bien sûr. Je vous remercie.

Je pense que c'est un succès incroyable jusqu'à maintenant. Cela ne fait qu'un an, mais comme je l'ai dit, il s'agit d'un investissement de plus de 200 milliards de dollars sur une période de 12 mois, de juillet 2022 à juillet 2023; nous observons donc une accélération rapide. Il y a toutefois quelques ratés. On a mentionné l'énergie éolienne. Ce secteur a connu un ralentissement. Je pense que c'est surtout dû à l'augmentation des taux d'intérêt, et je crois que ce sera temporaire. En revanche, durant la même période, nous avons observé un nombre record d'installations de panneaux solaires, l'énergie solaire étant aujourd'hui la source d'énergie la moins coûteuse partout aux États-Unis, comme dans la plupart des autres endroits du monde.

- M. Francesco Sorbara: Ma deuxième question porte, si je ne me trompe pas, sur le cinquième pilier de la transformation. Vous avez parlé de la capacité naturelle et technologique d'éliminer le carbone des émissions de gaz à effet de serre restantes. Je suppose que, d'après vous, le captage, l'utilisation et le stockage du carbone ou la séquestration du carbone feraient partie de ces stratégies?
- M. Daniel Lashof: En ce qui a trait au cinquième pilier, je parle vraiment de l'élimination du carbone, c'est-à-dire de la séquestration souterraine du carbone une fois que le carbone qui se trouve déjà dans l'atmosphère a été retiré, par exemple, au moyen de l'extraction directe dans l'air.

Je tiens à souligner que je suis d'accord pour dire que cela devrait être une stratégie secondaire, qu'au moins 80 à 90 % des efforts de décarbonation doivent viser des réductions d'émissions provenant des sources elles-mêmes. En fait, la Californie a adopté une loi exigeant que 85 % des réductions soient attribuables aux réductions d'émissions de sources et que le reste, soit seulement 15 %, serve à l'élimination du carbone.

(1745)

- **M. Francesco Sorbara:** À votre avis, quel est le rôle du gaz naturel dans cette transition?
- M. Daniel Lashof: Le gaz naturel est un combustible fossile. Il produit à la fois des émissions de dioxyde de carbone et des fuites très importantes de méthane. Nous devons l'éliminer le plus rapidement possible, en même temps que les autres combustibles fossiles. Le gaz naturel jouera un rôle pour équilibrer le réseau électrique au cours des quelque 10 prochaines années grâce à sa souplesse, mais nous devrons le remplacer par d'autres sources de production d'énergie propre pouvant remplir la même fonction afin d'obtenir une électricité entièrement propre d'ici 2035.

M. Francesco Sorbara: Merci, monsieur.

Je vais passer à l'Alberta Federation of Labour.

Monsieur McGowan, je vous remercie de votre témoignage, ainsi que de votre travail dans une foule de dossiers, allant de la réforme des pensions au salaire minimum en passant par l'amélioration des avantages sociaux et des normes d'emploi aux termes du Code du travail. Je sais que les Canadiens en général et, bien sûr, les Albertains, en sont très fiers.

On a beaucoup discuté du rôle de l'énergie renouvelable en Alberta. L'Alberta a la chance de recevoir beaucoup de soleil et de regorger de terrains plats, si je peux employer cette expression, pour produire de l'énergie renouvelable. À quel point a-t-il été décevant de voir la suspension, s'il en est une, des contrats et des projets d'énergie renouvelable qui allaient être mis en œuvre?

M. Gil McGowan: C'était dévastateur. Je pense qu'il faut replacer le moratoire dans son contexte. L'Alberta faisait figure de cheffe de file au pays pour ce qui est d'attirer des investissements dans le secteur des énergies renouvelables. En fait, aucune autre province n'arrivait à suivre notre rythme, toutes proportions gardées. Nous avons attiré plus d'investissements. Nous étions en train de créer plus d'emplois et plus de nouvelles productions à partir de sources d'énergie renouvelable. Tout cela a été remis en question.

Nos politiciens parlent de l'avantage albertain. Nous avions certes un avantage, mais nous voilà en train de le perdre.

M. Francesco Sorbara: Merci, monsieur McGowan.

Beaucoup a été fait en Alberta. TransAlta et un certain nombre d'entreprises là-bas ont éliminé la production de charbon et contribué à la décarbonation. On fait donc de l'excellent travail en Alberta.

Le président: Les cinq minutes sont écoulées.

C'est maintenant au tour de M. Simard, qui dispose de deux minutes et demie.

[Français]

M. Mario Simard: Merci, monsieur le président.

Monsieur Raphaël Gaudreault, d'Arianne Phosphate, nous nous sommes déjà parlé avant. Je ne mens pas si je dis que le phosphate qui se retrouve dans les gisements au Saguenay a une particularité du fait qu'il a une pureté qu'on ne retrouve pas ailleurs, ce qui permet d'éviter une opération pour l'épurer et peut-être l'utiliser dans les batteries, entre autres.

Je crois comprendre que, pour qu'un projet de phosphate démarre et puisse s'inscrire dans la filière batterie, il faudrait d'abord que le phosphate se retrouve sur la liste des minéraux critiques. Est-ce bien cela?

M. Raphaël Gaudreault: Oui, c'est bien cela. Ce que représente cette inclusion dans la liste des minéraux critiques, c'est l'accès à des programmes de subvention pour la recherche-développement et à des programmes d'aide au développement d'infrastructures permettant d'appuyer le développement du projet minier. Cela pourrait aussi accélérer le processus d'autorisation pour certaines composantes du projet. De plus, ce serait la preuve indéniable que le gouvernement reconnaît l'importance stratégique du minéral en question, ce qui peut être très important pour attirer des investisseurs.

Plusieurs autres témoins ont parlé de la capacité à produire de l'énergie. La batterie au lithium-fer-phosphate est idéale pour emmagasiner l'énergie produite par les parcs éoliens et les panneaux solaires afin de répondre aux besoins énergétiques pendant les périodes creuses, étant donné qu'elle est capable de supporter plusieurs cycles de charge-décharge tout en générant très peu de chaleur résiduelle. Il est donc important pour le Canada de se positionner et d'être en mesure de produire ces batteries.

M. Mario Simard: Comme il ne me reste pas beaucoup de temps, je veux juste insister sur un autre élément. À l'heure actuelle, comme le phosphate n'est pas sur la liste des minéraux critiques, vous n'avez pas accès au Programme de recherche, développement et démonstration pour les minéraux critiques, ce qui fait que vous êtes doublement ralentis. C'est ce que je comprends.

(1750)

M. Raphaël Gaudreault: C'est bien le cas.

M. Mario Simard: J'ai terminé juste à temps.

[Traduction]

Le président: C'est parfait. Je vous remercie.

Nous passons maintenant à M. Angus, qui aura également deux minutes et demie pour sa série de questions.

M. Charlie Angus: Merci beaucoup.

Merci, monsieur Lashof, de vous joindre à nous. Je vous ai entendu parler à la conférence de l'OTAN qui a eu lieu récemment à Washington, et j'ai trouvé votre expertise fort intéressante.

Mon bureau a suivi de très près la proposition concernant la loi américaine sur la réduction de l'inflation, ainsi que les tractations et les négociations qui en ont découlé. Au cours de mes nombreuses années de service dans la fonction publique — j'avais les cheveux foncés à mon arrivée ici —, j'ai toujours trouvé que présenter un projet de loi, c'est comme pousser une montagne. Si la montagne bouge de deux pouces ou d'un pied, on pense avoir dépassé toutes les attentes, et pourtant, 12 mois après l'entrée en vigueur de la loi américaine sur la réduction de l'inflation, les chiffres que nous voyons sont stupéfiants. Vous avez mentionné un investissement de plus de 200 milliards de dollars dans le secteur privé. Nous avons parlé un peu de l'énergie éolienne en mer, mais les projets éoliens

extracôtiers qui sont déjà en cours à Martha's Vineyard et au Rhode Island alimenteront plus de 600 000 maisons.

Selon vous, quelle est l'importance de la loi américaine sur la réduction de l'inflation pour stimuler une nouvelle économie, créer de nouveaux emplois et lutter contre la catastrophe climatique qui se déroule tout autour de nous en ce moment?

M. Daniel Lashof: Je vous remercie de m'avoir invité.

C'est absolument essentiel. Je pense que nous étions en mode rattrapage. Nous accusions du retard et, à mon avis, nous avons fait un assez grand bond en avant. Nous espérons que tous les autres se joindront à la course au sommet.

Comme vous le dites, nous n'avons pas obtenu tout ce que nous voulions. Certaines dispositions importantes, comme une norme sur l'électricité propre, ont été abandonnées dans le cadre du processus législatif. Ce sont des choses qui arrivent, mais il s'agit tout de même d'une mesure transformatrice, et je trouve formidable que les États-Unis disposent maintenant d'une solide politique climatique.

Sachez que j'avais, moi aussi, beaucoup moins de cheveux gris quand j'ai commencé à travailler sur la politique climatique.

M. Charlie Angus: Je vous remercie.

Rapidement, la semaine dernière, l'Agence internationale de l'énergie a déclaré que la fin de l'ère des combustibles fossiles était imminente. Cette situation est attribuable, d'une part, à la loi américaine sur la réduction de l'inflation et, d'autre part, aux énormes investissements en Europe.

Avez-vous lu le rapport de l'Agence internationale de l'énergie sur la nécessité d'effectuer une transition rapide, à défaut de quoi il y aura d'énormes risques climatiques et financiers pour ceux qui s'en tiendront aux sources d'énergie traditionnelles que sont le pétrole et le gaz?

M. Daniel Lashof: Oui, je connais ce rapport. Par ailleurs, l'Institut des ressources mondiales dispose d'un laboratoire sur le changement des systèmes qui surveille 40 indicateurs de la transformation. Aucun d'entre eux n'évolue assez vite. Tout doit s'accélérer.

Le président: Parfait. Merci.

Nous passons maintenant à M. Falk, qui aura cinq minutes pour poser ses questions.

M. Ted Falk (Provencher, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à tous nos témoins d'aujourd'hui. Vos commentaires sont intéressants. J'ai beaucoup de questions à vous poser à tous.

Je vais commencer par M. Saik.

Dans votre exposé, vous avez indiqué que, pour répondre à nos aspirations en matière de climat, nous devions absolument augmenter le rendement tant des cultures qui serviront d'aliments que de celles qui serviront de carburant. Le gouvernement libéral—néo-démocrate a imposé un moratoire sur les engrais, ce qui entrave la production des cultures. Comment pouvons-nous augmenter notre rendement dans ce scénario?

M. Robert Saik: Il ne s'agit pas d'un moratoire général, mais plutôt d'un objectif altruiste de réduction des émissions d'oxyde nitreux de 30 %, que nous pouvons atteindre de différentes manières. Cependant, il serait mal avisé de penser que l'on peut mettre en œuvre des politiques qui empêchent les agriculteurs de produire des cultures tout en leur demandant d'en produire, de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'aider à atténuer le changement climatique. À titre indicatif, 50 % des protéines de chaque homme, femme et enfant de la planète proviennent d'engrais azotés.

Aujourd'hui, nous devons améliorer l'efficacité des engrais azotés. Les agriculteurs devraient bénéficier de crédits à cet effet et, au lieu de les punir, nous devrions les encourager à adopter de nouvelles technologies en leur offrant des incitatifs.

M. Ted Falk: Je vais maintenant poser mes questions à M. Gaudreault.

Vous avez indiqué que vous disposiez d'une source de phosphate que vous aimeriez développer. Récemment, ce gouvernement a accordé près de 20 milliards de dollars à deux constructeurs automobiles pour qu'ils investissent dans des usines de production, ici au Canada. L'un de leurs objectifs est la production de batteries pour le marché des véhicules électriques. Leur production exige des minéraux essentiels, et nous avons accès à une source de phosphate. En outre, vous avez quelque chose dont M. Saik a besoin, à savoir des engrais pour ses cultures.

Pouvez-vous me dire quelle incidence le projet de loi C-69 a eu sur votre capacité d'exploiter cette ressource et de contribuer à concrétiser certaines des aspirations de ces gouvernements en matière de climat?

• (1755)

M. Raphaël Gaudreault: Je ne connais pas très bien le projet de loi auquel vous faites référence.

Ce que je peux dire, c'est que la production de l'acide phosphorique purifié dont a besoin l'industrie des batteries va produire, en même temps, l'acide phosphorique nécessaire pour l'engrais. C'est d'autant plus vrai en raison de la qualité du phosphate que nous produirons au Lac à Paul. Nous disposons d'un concentré de très haute qualité qui permettra de produire beaucoup d'acide phosphorique purifié, mais aussi de l'acide phosphorique ordinaire. Il sera disponible pour l'industrie des engrais traditionnelle.

M. Ted Falk: Je vous remercie de cette réponse.

Ce que je veux dire, encore une fois, c'est que le gouvernement présente ces objectifs et ces aspirations, mais qu'il ne vous donne pas les outils dont vous avez besoin pour les concrétiser. Vous avez déjà dit à quel point il est difficile d'exploiter cette ressource, d'ouvrir cette mine et de la faire entrer en production. Bien qu'il s'agisse de l'une des exigences, le phosphate ne figure pas sur la liste des minéraux critiques, alors que ce devrait être le cas. C'est l'un des éléments dont les fabricants de batteries auront besoin pour les produire.

Merci beaucoup.

Monsieur Mousseau, j'aimerais aussi m'adresser à vous. Vous avez parlé d'électrification. Peut-être pourriez-vous m'éclairer à ce sujet. Vous avez dit qu'il y a une énorme demande en électricité en ce moment, et je pense que vous avez raison. Vous avez parlé de développer et d'améliorer notre réseau électrique. Il y a plusieurs années, ce comité s'est penché sur cette question: les intercon-

nexions électriques, pour assurer la compatibilité dans tout le pays. Nous savons que nous devons créer des interconnexions adaptées.

Je suis curieux. Pourquoi les entreprises de services publics s'adressent-elles aux commissions des services publics, demandent-elles des augmentations de tarifs et offrent-elles ensuite des incitatifs aux utilisateurs pour qu'ils consomment moins de produits? Pouvez-vous m'éclairer?

[Français]

M. Normand Mousseau: En principe, si on utilise moins d'électricité pendant que la demande est accrue, cela permet de réduire les investissements pour répondre à la demande actuelle. Souvent, c'est comme ça qu'on gère les réseaux électriques: on demande une réduction de la consommation, souvent à des heures particulières.

[Traduction]

- M. Ted Falk: S'il y a un marché, pourquoi ne pas développer leur capacité de production?
- **M. Normand Mousseau:** C'est à cause de la réglementation. Je veux dire qu'il y a une pression sur la réglementation...

M. Ted Falk: Merci.

Le président: Les cinq minutes sont écoulées.

M. Ted Falk: Oui, je surveillais mon chronomètre, monsieur le président.

Le président: Quoi? Vous voulez vous assurer que je respecte bien les règles?

M. Ted Falk: Je surveille toujours très attentivement mon chronomètre.

Le président: Nous passons maintenant à Mme Dabrusin, qui disposera de cinq minutes sur mon chronomètre, et sur le sien, si elle le surveille également.

Mme Julie Dabrusin: Merci.

Ma première question s'adresse à vous, M. Lashof, car j'ai vu que vous aviez écrit un article sur l'élimination de l'écart dans la réduction des émissions aux États-Unis après l'adoption de la loi sur la réduction de l'inflation. Votre article m'intéresse parce qu'il parle de ce que les gouvernements non fédéraux, les gouvernements infranationaux, doivent également faire si nous voulons décarboniser nos économies et passer à des économies vertes.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Quel est le rôle, dans votre cas, des gouvernements des États, mais dans le nôtre, des gouvernements provinciaux?

M. Daniel Lashof: Merci pour cette question et pour avoir lu mon article.

La situation exige que toutes les ressources soient mises à contribution. Aux États-Unis, sous les administrations précédentes, il y avait une absence totale de leadership du gouvernement fédéral et toutes les mesures étaient prises par les États et les collectivités locales. Le gouvernement fédéral joue aujourd'hui un rôle de chef de file, mais il doit absolument s'associer à l'action continue des États. Les États sont le laboratoire de l'innovation, tant sur le plan technologique que politique. Nous avons vu, par exemple, que la Californie a le pouvoir d'adopter des règlements sur les véhicules qui exigeront que les véhicules soient cent pour cent électriques ou à émissions nulles d'ici 2035. D'autres États adoptent également cette politique.

Ce n'est pas encore le cas au niveau fédéral, mais cette mesure prise en Californie fait vraiment avancer l'industrie des véhicules électriques. Il s'agit d'un exemple parmi d'autres, qui vient s'ajouter aux incitatifs prévus par la loi sur la réduction de l'inflation.

(1800)

Mme Julie Dabrusin: Je pense qu'une autre question se pose: Si l'on regarde, par exemple, ce que font les États-Unis, l'Union européenne s'efforce également de décarboniser son économie. Si le Canada, en tant que pays, ne prend pas de mesures pour parvenir à une économie carboneutre, quelles seront les conséquences pour nos relations commerciales et notre économie?

M. Daniel Lashof: Je pense que les pays qui agissent et qui décarbonisent leur économie envisagent de plus en plus d'adopter une taxe d'ajustement à la frontière, comme on les appelle, des droits de douane conçus pour garantir que leurs industries ne soient pas désavantagées sur le plan de la concurrence par rapport aux pays qui n'agissent pas. J'ose espérer que le Canada et les États-Unis s'uniront et prendront des mesures, peut-être conjointement, si d'autres pays en dehors de l'Amérique du Nord n'agissent pas. C'est ce que j'espère.

Je pense que nous constatons que l'innovation est stimulée dans les endroits qui ont adopté une politique forte en vue du déploiement des technologies. C'est l'une des raisons pour lesquelles il y a tant de jeunes entreprises innovantes aux États-Unis dans tous les domaines, y compris la technologie d'élimination du carbone, la production d'hydrogène et toute une gamme de technologies.

[Français]

Mme Julie Dabrusin: Monsieur Mousseau, vous nous avez aussi un peu parlé des provinces et de ce que nous devrions considérer du côté des provinces quand il est question d'électricité. Selon vous, de quoi devrions-nous nous assurer du côté des provinces pour nous assurer d'avoir un système d'électricité robuste?

M. Normand Mousseau: En fait, ce que nous voulons, c'est que les provinces travaillent ensemble pour faciliter les investissements. Prenons l'exemple de l'Est du pays: on pourrait imaginer développer le secteur de l'éolien en haute mer, dans un réseau qui intégrerait l'ensemble des provinces atlantiques, incluant le Québec, pour faciliter le déploiement et l'équilibration.

Pour sa part, le fédéral pourrait jouer un rôle en finançant, par exemple par l'intermédiaire d'une société d'État, des liens, des interconnexions, entre les provinces, afin de faciliter ces échanges. En effet, les provinces ne veulent pas vraiment aller de ce côté et ne sont pas très ouvertes aux échanges. Toutefois, la construction d'infrastructures nous permettrait de les financer et ces échanges interprovinciaux permettraient des gains intéressants.

Mme Julie Dabrusin: Voyez-vous un autre rôle que le fédéral pourrait jouer pour s'assurer, en travaillant avec les provinces, qu'il existe un réseau électrique qui fonctionne d'une province à l'autre?

M. Normand Mousseau: Si le gouvernement fédéral finançait directement, par l'intermédiaire d'une société d'État, les liens interprovinciaux en disant qu'ils seront toujours là, qu'ils soient utilisés ou non, on verrait rapidement une utilisation.

Mme Julie Dabrusin: Merci.

[Traduction]

Le président: Parfait. Merci.

Chers collègues, nous arrivons à la fin du deuxième tour. Nous n'aurons pas le temps de faire un troisième tour complet, mais nous

pourrions procéder à un tour abrégé de deux minutes et demie par camp, si vous le souhaitez.

J'ai un point de décision que nous devons traiter à huis clos et deux points d'information rapides, je vais donc proposer que nous passions directement à un dernier tour, mais chaque camp n'aura que deux minutes et demie.

Sur ce, nous passons tout de suite à M. Patzer, qui dispose de deux minutes et demie.

M. Jeremy Patzer: Merci encore.

Monsieur Gaudreault, rapidement, quelles sont les difficultés auxquelles votre projet est confronté en ce qui concerne l'évaluation et l'approbation réglementaires? Combien de temps vous a-t-il fallu pour obtenir l'autorisation de réaliser votre projet?

- M. Raphaël Gaudreault: Nous avons entamé le processus de prospection vers 2008 et les premières études ont été publiées autour de 2012. L'intégralité du processus réglementaire n'a été achevée qu'en 2018, lorsque les installations portuaires ont obtenu leur permis.
- M. Jeremy Patzer: D'accord. Dans quelle mesure l'industrie canadienne pourrait-elle tirer parti du phosphate pour la production de batteries au niveau national?
- M. Raphaël Gaudreault: Les constructeurs automobiles essaient de construire des usines. Ces usines auront besoin de matières premières pour fabriquer les batteries. Nous sommes situés à proximité de ces usines, et je pense donc que nous serions un bon acteur pour fournir les matières premières nécessaires à la fabrication de ces batteries.

• (1805)

M. Jeremy Patzer: Corrigez-moi si je me trompe, mais avezvous mentionné dans vos observations liminaires que le lithium est un autre élément nécessaire à la fabrication de ces batteries?

M. Raphaël Gaudreault: C'est exact.

- M. Jeremy Patzer: À l'heure actuelle, d'où provient le lithium nécessaire? Pourrions-nous, selon vous, obtenir ce lithium au Canada plutôt qu'à l'étranger?
- M. Raphaël Gaudreault: Oui, il y a quelques mines de lithium actuellement en activité au Québec.
- M. Jeremy Patzer: Pour atteindre le rythme nécessaire, combien de temps faudra-t-il pour commencer la production de batteries? Combien de temps faut-il pour atteindre le niveau nécessaire?
- M. Raphaël Gaudreault: Dans le cadre de notre projet, une fois le financement obtenu, la construction devrait prendre entre 24 et 28 mois. Ensuite, bien sûr, il y a la période d'accélération. Il faut donc compter quelques années avant que la chaîne d'approvisionnement puisse rattraper la production de batteries.

M. Jeremy Patzer: D'accord. Merci.

Le président: Merci.

C'est ensuite au tour de M. May, qui disposera de deux minutes et demie.

M. Bryan May (Cambridge, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur le président, je pense qu'il n'y a pas de voie vers la carboneutralité sans le nucléaire. Nous n'avons pas beaucoup parlé du nucléaire aujourd'hui. J'ai été très heureux de participer hier à l'annonce du ministre Wilkinson.

Pour ceux d'entre vous ici dans la salle ou en ligne qui ne le savent pas, le Canada a signé un accord avec la Roumanie pour la technologie CANDU. Il s'agit d'un prêt de 3 milliards de dollars. Cet accord prévoit que le gouvernement roumain investira la totalité de cette somme dans des entreprises canadiennes et, bien sûr, qu'il remboursera ce prêt avec intérêts.

C'est une situation gagnant-gagnant pour le Canada.

Je me demande, plus particulièrement, monsieur McGowan, si, premièrement, vous étiez au courant et, deuxièmement, si vous pouviez nous parler des répercussions que cela pourrait avoir sur la chaîne d'approvisionnement du Canada. Êtes-vous d'accord sur le fait que nous devons tenir une discussion beaucoup plus sérieuse sur le nucléaire au Canada?

M. Gil McGowan: La coalition qui a élaboré notre plan économique a examiné toutes les possibilités de développement susceptibles de soutenir notre économie et de créer des emplois.

Nous avons étudié le nucléaire. Nous avons fait appel à un certain nombre d'experts pour nous conseiller. Nous avons choisi de ne pas l'inclure dans notre rapport final en tant que voie de développement, car nous ne pensons pas qu'il pourrait être déployé assez rapidement pour répondre aux préoccupations climatiques. Cette démarche créerait beaucoup d'emplois dans la construction — cela ne fait aucun doute — et beaucoup de bons emplois dans les opérations en cours. Nous ne nous y opposons évidemment pas, mais il s'agit d'une solution à très long terme. Nous parlons de décennies, alors que les projets d'énergie renouvelable peuvent être développés et déployés beaucoup plus rapidement. Nous avons déjà — enfin, nous avions — une industrie des énergies renouvelables importante et florissante.

Au final, nous avons pensé que si nous voulions agir rapidement — ce que nous devrons faire en raison de l'urgence climatique et de notre capacité à suivre le rythme de la transition énergétique en cours —, nous devrions appuyer notre industrie pétrolière et gazière existante pour qu'elle s'oriente vers des matériaux qui soutiennent l'énergie renouvelable et construire notre infrastructure électrique... Tous ces éléments figuraient en tête de notre liste de priorités.

J'aimerais souligner que les milieux d'affaires de l'Alberta ont publié des rapports similaires à ceux des syndicats et qu'ils sont arrivés exactement aux mêmes conclusions.

Le président: Je vais maintenant donner la parole à M. Simard, qui dispose de deux minutes et demie.

[Français]

M. Mario Simard: Monsieur Mousseau, j'ai envie de vous parler de carboneutralité.

Contrairement à votre collègue M. Pineault, je crois que vous n'êtes pas amateur de frugalité. Je sais que les citoyens sont responsables de 20 % des émissions. Or, je crois vous avoir entendu dire que, si nous voulons avoir du succès et réduire les émissions d'ici 2030, la meilleure façon est de réduire considérablement les émissions du secteur gazier et pétrolier. Est-ce que je me trompe?

M. Normand Mousseau: L'Institut de l'énergie Trottier a publié en 2021 une étude intitulée « Perspectives énergétiques canadiennes 2021: Horizon 2060 ». On y dit que, pour atteindre les objectifs de 2030, dans un contexte d'optimisation technico-économique et à cause des délais, nos modélisations ont montré qu'il faudrait réduire les émissions du secteur gazier et pétrolier de 60 %

pour arriver à 40 % ou à 45 % de réduction au total, parce que nous n'avons pas de solution pour le transport, par exemple.

• (1810)

- **M.** Mario Simard: Je ne sais pas si je fais une association d'idées bête et méchante, mais une réduction de 60 % veut dire d'une certaine façon qu'on ne peut plus se permettre d'avoir de nouveaux projets gaziers et pétroliers.
- **M. Normand Mousseau:** De notre côté, nous ne voyons pas, d'un point de vue structurel, la possibilité de développer le captage ou le stockage de $\mathrm{C0}_2$ à une vitesse suffisante pour continuer à maintenir ou à augmenter la production de gaz et de pétrole au Canada.
- M. Mario Simard: Je ne veux pas sembler insister sur ce sujet, mais je veux quand même que ce soit clair, parce qu'un rapport sera fait sur cette question: si le Canada veut atteindre ses objectifs d'ici 2030, cela sera difficilement faisable avec le maintien d'annonces assez fréquentes de nouveaux projets gaziers et pétroliers.
- M. Normand Mousseau: C'est ce que nous constatons selon nos modèles.
- **M. Mario Simard:** Si je ne me trompe pas, dans votre modélisation, vous établissez également d'autres types d'industries qui devraient être décarbonées.
- M. Normand Mousseau: Oui. On peut parler du secteur du ciment, de celui de l'aluminium ou d'autres, mais, le problème, c'est qu'on n'a pas les technologies permettant de décarboner ces secteurs rapidement. La production gazière et pétrolière est le seul secteur où il est possible de réduire les émissions en décarbonant.
 - M. Mario Simard: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Les deux minutes et demie sont écoulées.

Nous passons maintenant à M. Angus pour ses deux dernières minutes et demie.

M. Charlie Angus: J'aimerais simplement poser rapidement deux questions à M. McGowan.

Tout d'abord, pour que ce projet aboutisse, nous devons adopter une approche pangouvernementale. Jusqu'à présent, l'approche du gouvernement a consisté à organiser des tables rondes régionales, l'une d'entre elles en Alberta, avec le gouvernement du Parti conservateur uni et Danielle Smith, qui a déclaré publiquement qu'elle pensait que la transition ne se ferait pas avant des décennies.

Ma première question est la suivante: Dans quelle mesure est-il important que les travailleurs du secteur de l'énergie et les communautés touchées participent aux négociations et à la prise de décisions au niveau régional?

Deuxièmement, nous entendons parler de recyclage professionnel, comme si les travailleurs étaient laissés pour compte. J'ai visité le centre de formation de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité à Edmonton. J'ai visité le centre des métiers du bâtiment. Vos travailleurs doivent-ils suivre des formations de recyclage ou bien sont-ils formés et prêts à travailler, et ont simplement besoin que l'on investisse davantage dans le perfectionnement de leurs compétences actuelles? M. Gil McGowan: Pour répondre à votre première question, il est absolument essentiel que les travailleurs participent à l'élaboration d'une politique industrielle comme la loi sur la réduction de l'inflation. Nous devons nous assurer que les travailleurs ont leur mot à dire et qu'ils sont en première ligne.

J'estime également que leur contribution est très importante pour des raisons politiques. Pour que les choses fonctionnent, nous devons obtenir un consensus politique. Si les travailleurs ne participent pas à la discussion, ils craignent d'être laissés sur le carreau. S'ils y participent, ils seront davantage convaincus que l'on tient compte de leurs intérêts. C'est essentiel pour établir le consensus politique nécessaire à la mise en œuvre de ces mesures.

En ce qui concerne le recyclage professionnel, je tiens à préciser que l'Alberta, qui sera l'épicentre de ces mesures, compte en fait plus de travailleurs spécialisés par habitant. La majorité du travail et la transition la plus importante devront être effectués en Alberta, car nous devrons déplacer les travailleurs du pétrole et du gaz vers d'autres secteurs qui offrent d'autres opportunités. Nous avons plus de travailleurs qualifiés par habitant que n'importe quelle autre province. Ils ont les compétences et la souplesse nécessaire. Il ne s'agit pas vraiment d'offrir des formations de recyclage, mais plutôt de créer des emplois dans lesquels ces personnes pourront mettre à profit leurs compétences. Dans les secteurs adjacents comme l'industrie manufacturière, la transition est assez facile.

Je tiens vraiment à m'opposer à toute tendance à la microaccréditation, au nivellement par le bas des métiers. Nous avons beaucoup de personnes compétentes, des compagnons et des maîtres artisans, et beaucoup de personnes dans la filière de l'apprentissage. Donnons-leur du travail grâce à des politiques industrielles.

Le président: Très bien. Notre temps est écoulé.

Sur ce...

- M. Jeremy Patzer: J'aimerais faire un bref rappel au Règlement, monsieur le président.
- M. Charlie Angus: Nous prendrons ces travailleurs qualifiés dans le Nord de l'Ontario.

Le président: Il y a un rappel au Règlement de M. Patzer.

M. Jeremy Patzer: Monsieur Gaudreault, vous avez déclaré qu'il y avait... J'ai manqué de temps pour obtenir des éclaircissements sur la production de lithium-ion au Québec. À ma connaissance, il n'y a pas d'exploitation active au Canada. Il y a quelques mines qui appartiennent à la Chine. J'aimerais simplement savoir si vous pourriez présenter au Comité une liste de celles qui sont en exploitation.

• (1815)

Le président: Comme je l'ai dit, si quelqu'un a des réponses à des questions que nous n'avons pas abordées, il peut les envoyer au greffier. Nous pourrons les distribuer aux témoins.

Pour ce qui est des témoins, si vous souhaitez formuler d'autres commentaires faisant suite à la conversation d'aujourd'hui — jusqu'à 10 pages, je pense, c'est la limite — n'hésitez pas à les soumettre afin que nous puissions nous appuyer sur des renseignements supplémentaires et sur votre expertise pour rédiger notre rapport.

Sur ce, chers collègues, nous allons suspendre la séance et passer à huis clos, car j'ai quelques points rapides à traiter.

Merci beaucoup aux témoins. Je vous souhaite une bonne fin de journée.

Pour les personnes présentes dans la salle, la réunion est suspendue.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.